

Aujourd'hui



C3 JUSTE POUR RIRE

C'était hier soir au Théâtre Saint-Denis le premier des cinq «Grands Galas» du volet francophone du Festival Juste pour rire.

A8 ÉDITION

Le projet de fusion entre les Messageries de presse Benjamin et le groupe Québecor préoccupe vivement les éditeurs indépendants.

B1 TARIFS

Plus de 300 entreprises insistent pour que certains tarifs douaniers soient éliminés plus rapidement que ne le prévoyait le libre-change.

B3 CUBA

Les quatre officiers cubains, dont le général Arnaldo Ochoa, condamnés à mort par une cour martiale pour trafic de drogue, sont fusillés.

Sommaire

- Annonces classées
 - immobilier..... B4 à B8
 - merchandises..... B8
 - emplois..... B8 à B10
 - automobiles..... B10-B11
 - propositions d'affaires..... A12
- Arts et spectacles
 - informations..... C1 à C12
 - horaires..... C6 et C8
- Bandes dessinées..... B7
- Décès..... C9
- Economie..... A6 à A14
- Etes-vous observateur? ... B4
- Feuilleton..... B5
- Horoscope..... B6
- Le monde..... B3
- Mots croisés..... B11
- «Mot mystère»..... B9
- Quoi faire..... C12
- Week-end..... C1

LE FASTE RÉVOLUTIONNAIRE



LA RÉVOLUTION, C'EST BIEN BEAU MAIS VOYEZ-VOUS, 200 ANS APRÈS, ON CONTINUE DE PAYER POUR !

Deux 13 juillet pour le prix d'un à Paris

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Comme chacun sait, le meilleur du 14 juillet à Paris se passe le 13: d'abord c'est par définition la veille d'un congé, et les bals durent toute la nuit.

Cette année, les Parisiens (les premiers menacés par le bicentenaire) ont eu droit à deux 13 juillet pour le prix d'un. Ou à un 13-14 juillet schizophrénique.

Si vous sortiez vers la Bastille, la République, ou en direction d'une des nombreuses casernes de pompiers, grands organisateurs de bals, vous retrouveriez la foule habituelle des 13 juillet, au milieu des fumées de merguez,

des canettes de bière, des airs d'accordéon ou de salsa, l'essentiel consistant à survivre aux lanceurs de pétards qui menacent vos mollets, vos oreilles et vos yeux. Et comme par les années passées, il y a un peu partout des foules sympathiques, les micro-bals des petites rues et des bistrot de quartier surclassent nettement les grosses machines officielles de la mairie de Paris et du ministère de la Culture installées sur les grandes places.

Bicentenaire ou pas, la java reste la java, idem pour la drague de base. Les bourgeois — intellectuels ou pas — sont déjà partis dans le Lubéron ou son font des fêtes privées. Dans la rue, rien qui vraiment sorte de l'ordinaire, si ce n'est l'incontournable bonnet phrygien qu'offrent des vendeurs ambulants et que cer-

tains arborent avec un sens de l'humour évident. Mais, à proprement parler, on ne pourrait dire qu'il y a cette année nettement plus de monde que d'habitude. Peut-être un peu plus de jeunes touristes étrangers. Une veille de 14 juillet comme les autres.

L'exceptionnel, ce fameux bicentenaire de 1789, il s'est, comme on pouvait le prévoir, déroulé comme dans un monde à part, comme en état d'apesanteur. La machine policière à faire le vide a fonctionné avec une perfection, une tranquillité remarquables; on avait sans doute — avec raison — tellement annoncé l'apocalypse que tout le monde a pris le «blocus de Paris» (titre d'un journal) avec philosophie.

VOIR PARIS EN A 2



Steinberg repousse sa décision

Le conseil d'administration préfère attendre l'offre de Socanav

LAURIER CLOUTIER

Steinberg n'accepte pas l'offre d'achat d'Oxdon, pour le moment du moins. Le géant de l'alimentation attend que Socanav confirme ses intentions, a fait savoir l'entreprise hier soir dans un communiqué.

Le conseil d'administration de Steinberg s'est exceptionnellement poursuivi toute la journée d'hier (ces réunions au sommet ne durent habituellement que quelques heures). En soirée, les membres ont finalement recommandé aux actionnaires de ne pas déposer leurs actions en réponse à l'offre d'Oxdon.

Entretemps, on aura eu de vives discussions et demandé des explications aux principales ac-

tionnaires (les soeurs Steinberg) sur leur volte-face à l'égard d'Oxdon après qu'elles eurent accepté en juin 88 le plan de relance de Steinberg.

Steinberg conseille aux actionnaires de patienter jusqu'à vendredi prochain, jour où Socanav s'est engagée à faire connaître ses intentions. Le groupe de Michel Gaucher doit ensuite présenter formellement son offre d'achat de \$1,32 milliard, le 31 juillet. L'offre d'Oxdon, de \$1,27 milliard, n'expire que le 2 août.

Les administrateurs ont dû reporter leur décision sur la proposition d'Oxdon parce que les trois soeurs Steinberg et leur mère ont accordé une option exclusive d'achat à Socanav d'ici le 21 juillet. Rockview Investments

VOIR STEINBERG EN A 2

Un pilote reprend conscience après la chute de son Cessna

Associated Press
MIAMI, Floride

Un petit avion dont le pilote s'était évanoui a franchi hier plusieurs centaines de kilomètres en pilotage automatique le long de la côte atlantique des États-Unis, avant de s'écraser finalement en mer, en panne de carburant. Par miracle, le pilote, ranimé par le choc, a pu s'extraire par lui-même de la carlingue et s'est porté à la nage à la rencontre de ses sauveteurs abasourdis, qui s'étaient parachutés dans l'eau pour tenter de lui porter secours.

Le rescapé, Thomas Root, un avocat de 36 ans d'Alexandria, en Virginie, a immédiatement été transporté en hélicoptère à Nassau, d'où l'on rapportait peu après que son état n'inspirait aucun danger.

Selon un médecin de la Garde

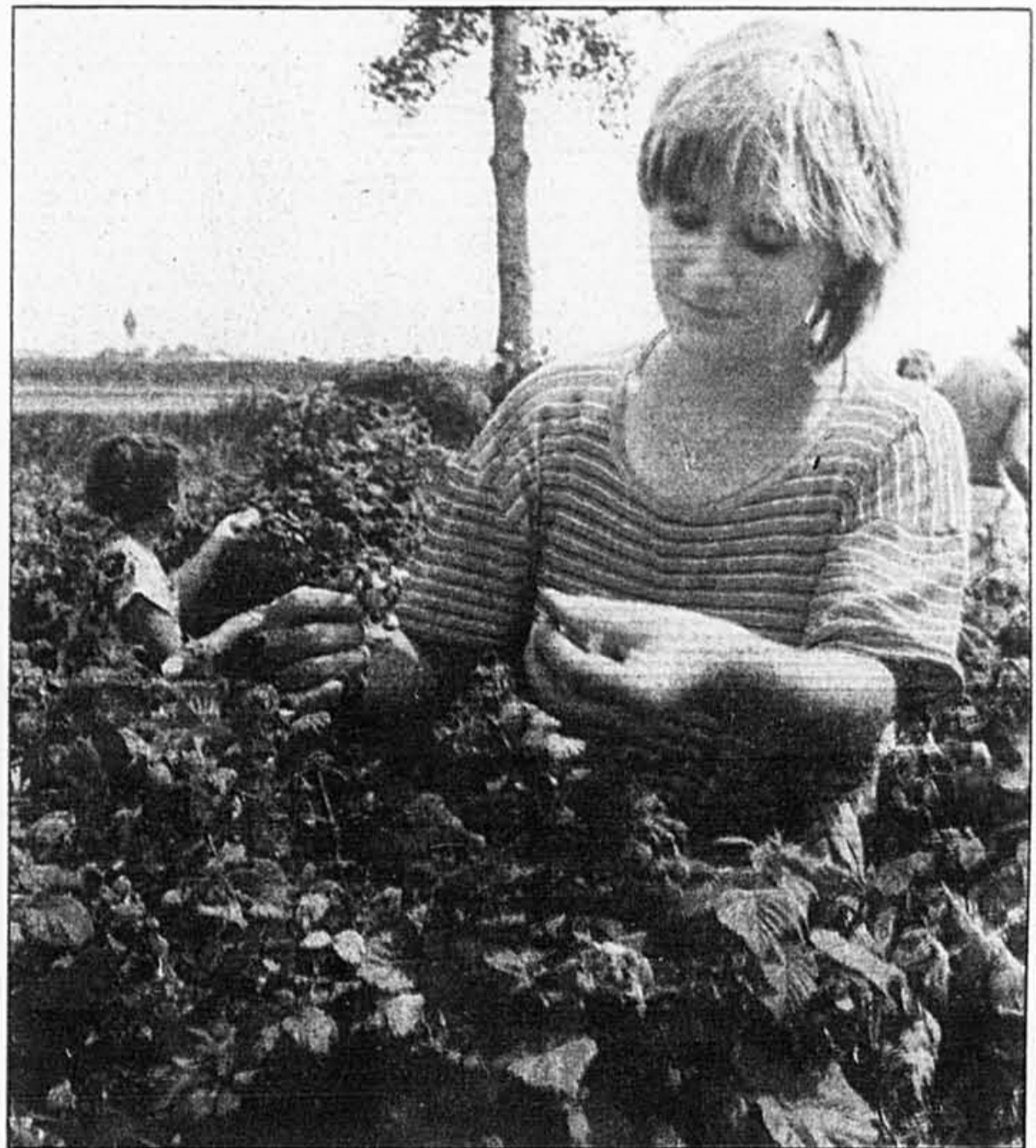
côtière, le docteur James Rahman, Root s'était probablement évanoui sous l'effet de l'entrée inopinée de monoxyde de carbone dans la carlingue, et le choc de l'eau de mer sur son visage l'a ramené in extremis.

«Nous ne pouvons nous expliquer qu'il ait survécu à un accident de cette nature, puisque l'avion s'est mis en vrille et est tombé d'une altitude de quelque 3 000 mètres», a commenté pour sa part le second maître Veronica Cady, de la Garde côtière.

Le drame avait éclaté à 8h30 hier matin, lorsque Root, qui avait décollé vers 6h30 de l'aéroport national de Washington à bord de son Cessna 210 à destination de Rocky Mount, en Caroline du Nord, avait fait savoir par radio aux contrôleurs aériens qu'il éprouvait des douleurs à la

VOIR PILOTE EN A 2

La main-d'oeuvre arrive!



Helena Coste, une Française de 24 ans, fait la cueillette des framboises à Sainte-Madeleine, dans la région de Saint-Hyacinthe, histoire de gagner quelques sous avant de repartir explorer le Québec.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

...Et la récolte s'annonce excellente

JOSETTE BRUN

Les lignes téléphoniques sont surchargées au Service d'emploi agricole de Montréal (SEA) depuis mardi. L'appel à la main-d'oeuvre lancé lors de l'ouverture du bureau de l'Union des producteurs agricoles a été entendu, a déclaré hier son directeur, Serge Labrecque.

Déjà, quelque 250 personnes ont trouvé un emploi chez certains producteurs agricoles de la région de Montréal. Et une banque de noms en contient maintenant plus de 500. Environ 80 p. cent des emplois sont journaliers. «Nous sommes satisfaits des résultats des premiers jours, reconnaît M. Labrecque. Mais il ne faut pas nous reposer sur nos lauriers. D'ici la fin d'octobre,

nous aurons besoin d'un grand nombre de travailleurs de façon continue.» En tout, 10 000 à 15 000 emplois seront disponibles pour la récolte des fruits et légumes.

Le Service d'emploi agricole, mis sur pied avec l'aide des \$130 000 reçus du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, est la planche de salut de certains producteurs. «Si ce n'était d'eux, je ne sais pas comment on s'en tirerait», explique Mme Jocelyne Guinois, du Centre maraîcher Eugene Guinois, à Sainte-Clotilde. Sur la centaine d'employés requis pour la récolte des carottes et de la laitue, une quarantaine de personnes viennent chaque jour de Montréal. Le transport en autobus leur est fourni gratuite-

VOIR RECOLTE EN A 2



Le quartier portugais

Minou en portugais se dit Xanito qui se prononce Chanito. C'est mon nom: Chanito. Je suis un minou portugais. J'habite au 3869 de la rue de l'Hotel-de-Ville...

Je suis un minou tigre ordinaire. Infiniment mémeur comme tous les chats, toujours à triper, mimine de rien, sur le théâtre du quotidien. Les chaudes soirées d'été je prends le frais avec Maria, assis sur les marches. A cette

heure-là c'est tout à fait le Portugal. Les enfants jouent sur les trottoirs, les meres leur crient de rentrer, les hommes s'offrent parfois le vinho verde dans des tasses à café. Les dépanneurs sont encore ouverts où l'on trouve la morue séchée, les chorizzos épicés et les olives dans les tonneaux...

C'est drôle ce quartier. Par son architecture, sans doute le plus montréalais des quartiers de Montréal avec ses petites maisons basses et bancales et son labyrinthe de ruelles, mais les Montréalais l'ont déserté pour s'exiler à Brossard. Comme s'ils avaient vendu leur âme pour une piscine hors-terre et une entrée asphaltée...

Pour revenir à mon histoire, je

ne vous ai encore pas dit que j'étais né au Portugal. Et ça, madame, c'est rare! Vous vous doutez bien que les Portugais — comme les autres immigrants d'ailleurs — n'ont pas l'habitude d'amener leur chat dans leurs bagages...

En fait il n'y avait pas grand-chose dans les bagages de Joaquim et Maria Marques quand ils sont arrivés du Portugal en 70, seulement un peu de linge, le petit Victor qui avait deux ans, et l'espoir.

Ils se sont mis au travail. Maria à la manufacture, Joaquim dans son taxi. 17 heures sur 24, sept jours par semaine. Ce qui s'appelle travailler. Ce n'est pas pour

vous traiter de fainéants, mais vous n'imaginez pas, vous les Nord-Américains, ce que veut dire «travailler comme un immigrant». Ce n'est pas une question de courage, mais de rêve. Vous savez ce qu'il y avait dans la tête de Joaquim? Une maison. Une maison blanche à Casal Pardo son village natal en Estramadure. 100 kilomètres au nord de Lisbonne. Et ça, ça fait travailler une maison blanche au bord de la mer avec des vignes autour et des oliviers...

Mais les immigrants vont rarement au bout de ce rêve-là. Quand ils ont finalement le cash quinze ans plus tard pour acheter

VOIR QUARTIER EN A 2

<p>DÉPÔTS GARANTIS</p> <p>10³/₄% 1 AN INTERET ANNUEL</p> <p>10⁷/₈% 15 MOIS INTERET A L'ECHÉANCE</p> <p>10¹/₄% 3 ANS INTERET ANNUEL</p>	<p>OFFRE SPÉCIALE</p> <p>1/8% de plus sur les dépôts garantis pour les personnes âgées de 60 ans et plus.</p>	<p>PRÊT HYPOTHÉCAIRE</p> <p>A partir de 11³/₄%</p>	<p>BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHEQUES</p> <p>Jusqu'à 11⁰⁵% 100 000 \$ et plus</p>	<p>ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!</p> <p>TRUK SUJETS À CONFIRMATION</p> <p>TRUST GENERAL</p>
--	---	--	---	--

SUITE DE LA UNE

PARIS

Deux 13-juillet pour le prix d'un à Paris

En fait, bien entendu, le métro et le RER fonctionnaient comme d'habitude, et ce sont les moyens de déplacement vauaux de Paris. A l'intérieur du fameux « périmètre interdit » (le centre de Paris), quelque 20 000 laissez-passer avaient été distribués, les taxis passaient ainsi que les commerçants, bref il n'y a pas eu d'émouvement populaire, ni même d'incidents ou d'énervement.

Comme le faisait remarquer la veille le directeur de Libération, Serge July, la tragédie de la Révolution française, c'est qu'elle a eu lieu un 14 juillet, c'est-à-dire qu'on doit aujourd'hui la célébrer au moment où la moitié des Parisiens sont sur les plages en train de bronzer tandis que l'autre moitié se morfond d'être coincée... à Paris. Bref ce n'est en aucune manière le moment idéal pour créer un événement. Mais en revanche il est plus facile de circuler ou même de bloquer la circulation dans deux arrondissements.

Le résultat concret: l'extraordinaire ballet diplomatique et le chassé-croisé des 32 (ou 35?) chefs d'Etat et de gouvernement se sont déroulés sans le moindre problème. Exemple l'Opéra-Bastille à 19h hier pour une soirée inaugurale d'une heure. On aurait pu s'attendre à des démonstrations interminables de limousines, à des déploiements spectaculaires de garde-du-corps. Rien du tout: le parcours entre le quartier de l'Élysée et la Bastille avait été à ce point « nettoyé », vidé de toute trace d'humanité (sinon à képi) que les cortèges — plus de 30 — sont arrivés et repartis de l'Opéra en moins de temps que ne pouvaient saisir les badauds.

Ne faisons pas de démagogie trop facile: on ne trimballe pas facilement pendant deux jours les dirigeants du Brésil, de l'Inde, du Bangladesh, du Pakistan, des États-Unis, etc., par les temps qui courent, sans les entourer d'une protection policière étanche. C'est devenu « normal ». Il n'en reste pas moins que tout ce déploiement s'est fait au milieu d'un vide humain un peu surréaliste. Ainsi à la Bastille, les barrières policières éloignaient la foule à une distance telle que plus personne ne voyait rien, sinon des limousines noires, plus ou moins nombreuses selon les pays, et qui s'arrêtaient dix secondes avant de repartir. Ce qui fait qu'il y avait au maximum 10 000 personnes pour assister à l'événement.

Au fond, ce 13-juillet, journée forte de cette célébration du bicentenaire et qui réunissait effectivement un nombre impressionnant de personnalités politiques de pays de premier plan dans le monde, aura été une journée exclusivement télévisuelle.

Avec ce que cela comporte de tromperie sur l'image.

Ainsi, place du Trocadéro hier midi, pour la cérémonie à la gloire des Droits de l'Homme. Au cours de laquelle, dit-on, les spectateurs présents firent une ovation à Benazir Bhutto (Pakistan) et Cory Aquino (Philippines), singulières figures féminines dans des pays à problèmes musclés. Et que Mme Thatcher, par contre, eut à supporter quelques huées (pour ses propos provocateurs récents sur l'invention des Droits de l'Homme). On entendit également de fort belles citations des acteurs de la Grande Révolution — Danton: « Aujourd'hui nous proclamons à la face de l'univers la liberté universelle... »

Le problème, c'était la distorsion entre l'image réelle et l'image proposée par la télévision. D'un côté, des quartiers entiers de la ville vidés de leur activité — pas d'automobiles, mais surtout beaucoup de barrages policiers —, de l'autre, des retransmissions télévisées où cette tren-

taine de chefs d'Etat (Bush toujours à côté de Mitterrand comme par hasard) avaient l'air de participer paisiblement à une communion solennelle plutôt insouciant. La sécurité avait refoulé la foule très loin derrière les barrières, et la télévision retransmettait les images de la cérémonie sans même faire allusion à l'état de siège environnant.

Trocadéro à midi pour les Droits de l'Homme. Opéra-Bastille à 19h, puis dîner en grandes pompes au magnifique musée d'Orsay. Entre-temps, le centre « étatique » de Paris libre de tout embouteillage permettait à une partie de ces puissants de se livrer à un ballet diplomatique aérien: au moins 26 rencontres bilatérales au cours de l'après-midi.

Comme le disaient justement beaucoup de commentateurs: comme il y a des mesures de sécurité pour ces grands chefs d'Etat, tout le monde crie à la mégamanoie de Mitterrand: s'il n'y avait pas eu, on aurait hurlé à l'isolement de la France». Les responsables français ont quand même réussi à organiser un grand bal « populaire » de ce monde de l'Opéra. Quant aux Grands de ce monde ils n'ont pas vraiment pris de bains de foule parisiens, et tout cela a coûté très cher, vu les difficultés matérielles inhérentes à une vieille ville comme Paris. C'est d'accord: il y a eu deux 13-juillet, ou ce 13 juillet fut schizophrénique. Mais pouvait-on autrement, à moins de ne rien faire du tout? □

STEINBERG

Steinberg repousse sa décision

et la Succession Sam Steinberg détiennent ensemble 52 p. cent des actions votantes du géant de l'alimentation.

Steinberg presse ses actionnaires d'attendre sa prochaine déclaration — entre le 31 juillet et le 2 août, selon toute vraisemblance — avant de choisir entre les propositions d'Oxdon et de Socanav.

« Offre inadéquate »

D'autre part, les conseillers financiers de Steinberg considèrent que l'offre d'Oxdon est « inadéquate, d'un point de vue financier » pour les porteurs d'actions classe « A », soit le public investisseur. Selon le courtier Scotia-McLeod, l'offre n'est avantageuse que pour les détenteurs d'actions votantes, soit la famille Steinberg, qui toucherait \$75 par titre.

Le groupe ontarien Oxdon — formé d'Unicorp Canada, d'Oxford-Development et de Gordon Investment — propose \$50 par unité aux détenteurs d'actions « A », comparativement à \$51 dans l'offre à venir de Socanav. C'est la troisième offre d'Oxdon depuis l'an dernier.

En début de semaine, un porte-parole du président de Steinberg, Irving Ludmer, qualifiait Oxdon de « prédateur d'entreprises qui ne veut que démembrer le géant de l'alimentation ».

La firme de Michel Gaucher et son associée, la Caisse de dépôt et placement du Québec, ont par ailleurs applaudi les administrateurs de Steinberg à la suite de leur décision de report. « Ils ont agi dans l'intérêt des actionnaires, manifesté leur confiance et reconnu le sérieux de notre démarche », commentent Socanav et la Caisse.

Socanav se démantèle

Socanav, de Montréal, reste un groupe relativement modeste, malgré sa grande diversification, pour se lancer à l'assaut de Steinberg. Aussi, la Caisse de dépôt, avec un actif de \$30 milliards, doit y injecter du capital additionnel de même que dans la Compagnie d'acquisition de Steinberg (CAS). De plus, la firme de Michel Gaucher devra trouver d'autres sources de capitaux pour financer cette opération d'envergure.

Socanav a ainsi, discrètement, mis en vente certaines de ses propres filiales, comme Sumabus, Piedmont et Sonerco, dans le cadre d'une restructuration qui lui permettra de financer l'acquisition de Steinberg. Des sources bien informées le confirment sous le couvert de l'anonymat.

Des courtiers ont déjà sollicité des compagnies comme Girardin, de Drummondville, et des géants ontariens, comme Laidlaw (une filiale du Canadien Pacifique) et Scott Hospitality (le groupe de la Villa du Poulet), pour acquérir Sumabus.

D'autres sources de la rue Saint-Jacques affirment toutefois que Michel Gaucher n'est pas en train d'organiser « une vente de feu ». Ce serait inutile puisqu'il « n'a même pas encore gagné la bataille pour Steinberg ».

Mais on estime tout de même logique qu'il abandonne certains secteurs. Socanav est active dans des domaines aussi variés que les transports maritime, scolaire et urbain, les stations-service, l'acier et l'équipement lourd. Avec l'acquisition de Steinberg s'ajouteraient la distribution alimentaire de gros et de détail, la restauration, les magasins à escomptes, la fabrication de sucre, etc.

La vente de filiales de Socanav, dont certaines pourraient changer de mains rapidement, serait suivie de transactions sur des filiales de Steinberg dont Socanav ne conserverait essentiellement que les activités de grossiste en alimentation.

Bourassa veille au grain

Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) rencontreront Mario Bertrand, chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa, au début de la semaine prochaine. Le cabinet Bourassa assure qu'il veillera au respect de l'entente de juin 88 visant le sauvetage de Steinberg, notamment pour empêcher le franchisage de 50 supermarchés de la région de Montréal, sur le total de 119.

L'analyste Bruno Marchand, du courtier Brault-Guy O'Brien, se demande néanmoins si Michel Gaucher a le choix. Peut-il stopper le franchisage s'il veut réduire sa dette et rentabiliser le nouveau Steinberg? « Il y a bien longtemps que Steinberg aurait dû réaliser le franchisage (en cours) de ses supermarchés. »

Un supermarché Steinberg vaut de \$2 à \$3 millions, mais la plus grande partie de cette valeur représente les terrains et immeubles. Ceux-ci reviennent à la filiale immobilière Ivanhoe de Steinberg, promise à la Caisse de dépôt. La valeur d'Ivanhoe est estimée à \$800 millions alors que l'offre d'achat sur Steinberg totalise \$1,3 milliard.

Socanav ne dispose que d'un capital de l'ordre de \$15 millions, que la Caisse de dépôt augmentera quelque peu en échange d'une participation. Pour trouver les \$400 millions qui lui manquent, Socanav pourrait vendre par exemple sa participation de 50 p. cent dans Sucre Lantic, au prix d'environ \$115 millions, les 91 Miracle Food Mart en Ontario et les restaurants, pour quelque \$75 millions.

Et les « M » et Smitty's ?

Les 18 magasins « M » accusent un retard d'un an dans leur plan de relance. Socanav ne les vendrait pas tout de suite, non plus que la chaîne américaine Smitty's, très rentable avec sa marge de profits de quatre p. cent contre

Où donner son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, Sherbrooke, de 9h00 à 18h00;
• à l'Acadie: Camping Les Cèdres, 184, Montée Paradis, Route 219, de 15h00 à 20h00;
• à Montréal: Plaza Côte-des-Neiges, 6700, chemin de la Côte-des-Neiges, de 14h30 à 20h30;
• à Montréal: Complexe Desjardins, La Grande Place, de 14h30 à 20h30.

Des Riopelle dérobés

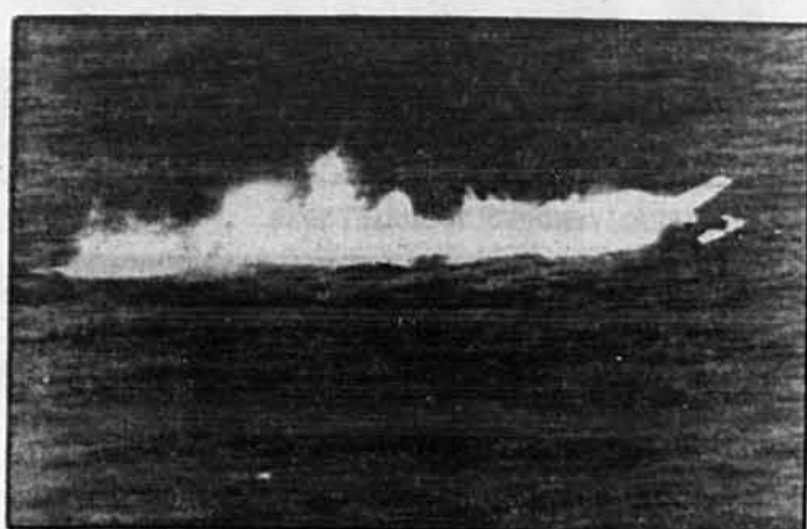
Presses Canadienne QUÉBEC

Deux tableaux et deux sculptures de Riopelle d'une valeur de \$135 000 ont été dérobés à la Galerie d'art Eliette Dufour, à Québec, dans la nuit de lundi à mardi.

Les oeuvres volées sont Période des oies et les Oies de Riopelle, deux tableaux de 1984, ainsi que les sculptures sur bronze Hibou fête et Hibou carnaval.

Pour la propriétaire de la galerie, Mme Eliette Dufour, il ne fait aucun doute que le ou les auteurs du vol savaient très bien ce qu'ils venaient chercher en pénétrant dans la galerie.

« Ils n'ont touché à rien d'autre qu'aux oeuvres originales de Riopelle », a-t-elle dit.



C'est ainsi que l'avion à bord duquel se trouvait le pilote (inconscient) Thomas Root s'est abîmé dans la mer, hier, au large de l'île Eleuthera, dans l'Atlantique.

un ou deux p. cent dans l'industrie alimentaire au Canada.

L'analyste Marchand s'interroge sur la rentabilité des supermarchés non franchisés, surtout si Steinberg n'a pas l'appui de ses salariés. Si les employés montent aux barricades, « Socanav ne présentera peut-être pas son offre d'achat ».

Socanav est endettée, reconnaît le courtier Michel Tessier, du courtier Tassé & Associés, mais il pourrait n'avoir besoin que de \$30 à \$40 millions de capital, complété par des emprunts de différentes sources, pour financer son achat réel, de l'ordre de \$400 millions.

En « état d'alerte »

Le Canadien Bond Rating Service a par ailleurs placé hier toutes les cotes de crédit du groupe Steinberg en « état d'alerte », vu l'incertitude actuelle sur l'avenir de la compagnie. Il s'agit d'une procédure « normale et routinière » dans tous les cas de fusions et d'acquisitions, assure un porte-parole de Toronto. □

PILOTE

Un pilote reprend conscience après la chute de son Cessna

poitrine et qu'il avait des difficultés à respirer.

Puis la radio se tut, et deux pilotes militaires décollèrent immédiatement de la base navale de Norfolk à bord de chasseurs à réaction F-18 du corps des Marines pour intercepter le petit appareil et déterminer le sort de son occupant. Après avoir rejoint l'avion, ils constatèrent que Root était affaibli sur les commandes, et tous les efforts accomplis pour le contacter par radio demeurèrent vains, tandis que le Cessna poursuivait inexorablement sa course à 150 kilomètres environ de la côte.

Des secouristes spécialisés dans le parachutage en mer se joignent bientôt à la chasse à bord d'un avion-cargo C-130 parti de la base aérienne de Homestead, près de Miami, mais ils ne purent que suivre l'avion, impuissants, pendant près de quatre heures sans pouvoir intervenir.

Ayant finalement épuisé son carburant, le Cessna se mit en vrille et s'abîma dans l'océan, à 400 kilomètres environ au sud-est de Miami. Immédiatement parachutés en même temps qu'un radar pneumatique, les secouristes n'en curent pas leurs yeux lorsqu'ils virent Root s'extraire de la carlingue et se mettre à nager à leur rencontre, tandis que le petit avion coulait à pic.

À Nassau, le docteur Rahman a déclaré que Root était conscient, mais qu'il souffrait de blessures abdominales et s'était fracturé plusieurs côtes. Il a souligné que rien ne permettait de penser que le pilote avait subi une crise cardiaque, et que l'hypothèse d'un empoisonnement au monoxyde de carbone demeurait la plus plausible.

Le Cessna 210 Centurion peut transporter de quatre à six personnes et possède une vitesse de croisière de 300 km environ. Selon la tour de contrôle de Washington, l'appareil avait été placé en pilotage automatique sur une course qui devait le conduire aux Bahamas. « Engagez le pilote automatique sur un avion, a expliqué un contrôleur, et il poursuivra exactement sa trajectoire dans la direction que vous lui avez fixée, jusqu'à ce que, évidemment, il ait épuisé son autonomie de vol. »

Interviewée à sa demeure de Plymouth, Ohio, la soeur de Root, Susan Moore, a déclaré que son frère était un excellent pilote, qui volait depuis l'âge de 16 ans et qui n'avait jamais eu d'accident. De plus, a-t-elle ajouté, il est en excellente santé et aucune insuffisance cardiaque n'a jamais été décelée dans la famille. □

RÉCOLTE

...Et la récolte s'annonce excellente

ment par le ministère québécois de l'Agriculture.

Mme Guinois s'attend à une bonne année. La récolte s'annonce excellente. Mais elle craint que la main-d'oeuvre ne vienne à manquer. D'autant plus que depuis quelques années, le Centre maraîcher a pris de l'expansion. « Le Service d'emploi agricole est

Séance de guillotine dans le Vieux-Montréal

Volontaires demandés!

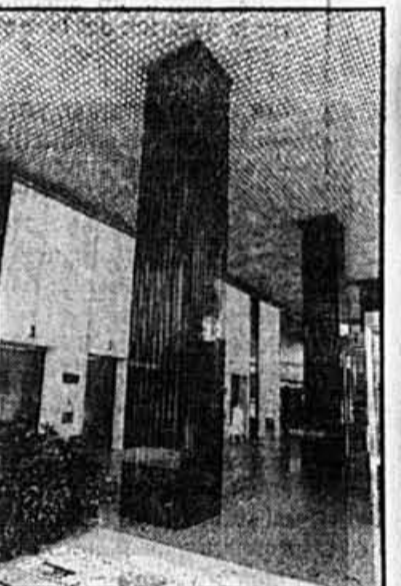
On attend, ce matin, vers 10h, quelques milliers de citoyens montréalais, rue Saint-Jean-Baptiste, angle Le Royer, dans le Vieux-Montréal, pour la reconstitution d'une séance de guillotine. Et, pour ce faire, il y aura d'abord un rarissime exemplaire d'une authentique guillotine ayant servi, aux moments forts de la Révolution française, à couper des têtes d'aristocrates et de révolutionnaires. Un engin redoutable et rudement sophistiqué que ce « rasoir républicain »!

Et le bourreau embauché est un vrai bourreau, qui a « ça » dans le sang, étant un descendant direct de celui qui coupa la tête de Marie-Antoinette! Ce qui signifie que les têtes qui tomberont ce matin dans le Vieux-Montréal, tomberont conformément aux rituels et aux méthodes de 1789! Rien de plus, rien de moins!

Les metteurs en scène de cette reconstitution craignent toutefois de manquer de têtes à couper! Aussi lancent-ils un s.o.s. aux citoyens qui ont le goût du bénévolat et qui veulent en guérir une fois pour toutes! Et c'est gratuit!

Un plus tard, entre 13h et 24h, plusieurs activités sont organisées pour l'Union française, rue Viger. À 13h, lancement de 200 ballons bleu-blanc-rouge; à 13h30, visite de l'exposition d'affiches sur la Révolution française; à 19h30, récital de guitare à partir du repertoire français; à 21h, bal musette à l'intérieur de l'Union française et dans le parc en face; à 21h30, rassemblement, Place Jacques-Cartier, pour la retraite aux flambeaux.

On reprend le même programme, le samedi 15 juillet. Enfin, mardi (18 juillet), à McGill, un stendhalien réputé, le professeur del Litto, de l'université de Grenoble, traitera de « Stendhal et la révolution ».



Correctif

Des erreurs se sont glissées dans les légendes des photos parues dans notre page « designart de vivre » d'hier. La photo du hall aux colonnes de marbre parue en bas de page, et qu'on voit ci-haut, n'était pas celle de la Maison Trust Royal du boulevard René-Lévesque, mais bien celle de l'élegant hall de la tour de la Banque canadienne impériale, square Dorchester. Cette dernière oeuvre étant du torontois Peter Dickinson. Par ailleurs, la photo de droite représentait bien la tour de la Maison Trust Royal des architectes Skidmore, Owings and Merrill. L'immeuble de la tour Maison Trust Royal n'est pas, comme on l'a dit dans le texte, la propriété de la société Devencore, mais bien de la société Canderel.

Nos excuses

Dans un entrefilet paru dans La Presse d'hier, nous avons fait état de dommages sérieux causés par un incendie à deux commerces situés sur le boulevard Cartier, dans le quartier Chomedey, à Laval: le restaurant Maison Mansou et un dépanneur Perrette. Ces deux commerces sont ouverts et accueillent normalement leurs clientes régulières. Nous nous excusons des inconvenients qu'a pu causer la publication de cette information, fournie à La Presse par le service de police de Laval.

Par ailleurs, dans un article paru hier sur une recherche menée par l'Université Concordia sur une enzyme reliée à l'alcoolisme, La Presse a malencontreusement publié un numéro de téléphone erroné. Le bon numéro est le 848-2186.

La Quotidienne à trois chiffres 683 Tirage d'hier à quatre chiffres 0795 28-5-01 Vendredi 14 juillet 1989

LA MÉTÉO Québec États-Unis les capitales Canada

Des Riopelle dérobés Presse Canadienne QUÉBEC Deux tableaux et deux sculptures de Riopelle d'une valeur de \$135 000 ont été dérobés à la Galerie d'art Eliette Dufour, à Québec, dans la nuit de lundi à mardi.

Un nouveau feuilleton: Candide ou l'optimisme En ce jour du bicentenaire de la Révolution française, La Presse est heureuse d'annoncer à ses lecteurs qu'elle leur offre en feuilleton le chef-d'oeuvre de Voltaire, Candide ou l'optimisme.

Doré croit toujours au train

RICHARD FORTIN

« Nous serons fixés demain sur les intentions du ministre des Transports, Benoît Bouchard, en ce qui concerne le transport passager dans le corridor Québec-Windsor », a déclaré hier le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Commentant la rumeur selon laquelle les maires de Toronto, Windsor, Ottawa, Québec et Montréal prépareraient conjointement un blitz publicitaire pour faire pression sur le ministre Bouchard, M. Doré a déclaré: « Nous (les maires) n'avons pas encore défini une stratégie commune de relations publiques ».

« Une chose est sûre, a-t-il précisé, nous croyons que le service ferroviaire dans le corridor Québec-Windsor ne doit pas seulement être maintenu, il doit être amélioré et modernisé. »

M. Doré a insisté sur la nécessité pour le gouvernement fédéral de définir une politique globale du transport par train au Canada. « C'est absolument essentiel », a-t-il affirmé.

« Nous développons nos hypothèses en liaison constante avec les premiers ministres Bourassa et Peterson qui ont intérêt comme nous à ce que le service soit maintenu. »

M. Doré a confirmé que la solution d'un train à grande vitesse (TGV) était envisagée. « Nous serons très actifs dans ce dossier en septembre et octobre » a-t-il précisé.

Le conseiller torontois Howard Levine a révélé mercredi que les maires rendront public un document sur la question dès la semaine prochaine. Selon M. Levine, ce document contiendra des recommandations sur la façon de maintenir et d'améliorer le service sur le tronçon le plus achalandé au Canada.

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan, a qualifié de « très impressionnants » la maquette et les plans du futur Biodôme qui lui ont été présentés en privé hier par le directeur du Jardin botanique, M. Pierre Bourque.

Le biodôme est le musée de science naturelle qu'on projette d'aménager à l'intérieur du vélodrome olympique. On ignore toutefois quand le gouvernement québécois fera connaître le montant de sa contribution globale au projet. Le coût en est estimé provisoirement à \$35 millions.

M. Ryan était hier au Jardin botanique pour remettre à son maire de Montréal, M. Jean Doré, la deuxième tranche de \$200 000 de la subvention globale de \$500 000 que son ministère versera à l'insectarium, dont l'inauguration est prévue pour le début de 1990.

Dans un autre ordre d'idées, M. Jean Doré a critiqué en termes extrêmement durs l'article publié dans l'édition du 4 juillet du *New York Times* sur le traitement de la minorité anglophone au Québec. « Il s'agit d'une énorme erreur et d'un très mauvais travail journalistique », a déclaré M. Doré. Il est certain que cette « désinformation » a un impact très négatif. Une partie importante de mon travail est de rétablir les faits quand je voyage à l'étranger. »

Quant à l'insectarium, un projet de \$5 millions, il est financé pour la moitié par la ville de Montréal. Il comprendra, outre les collections permanentes de quelque 300 000 espèces, des salles de projection et d'animation, des laboratoires de montage et d'élevage accessibles au public et un centre de documentation. À l'extérieur, les visiteurs pourront visiter les jardins, la volière à papillons et un mini-centre d'interprétation des insectes familiaux.

La piscine de Claude-Robillard en fort mauvais état

RICHARD FORTIN

La piscine du Centre Claude-Robillard est en très mauvais état et sa réparation risque de coûter très cher aux contribuables montréalais.

Selon M. Hugues Poitras, gérant des plans d'eau à la ville de Montréal, « nous devons envisager la possibilité de remplacer le fond mobile de 540 tonnes par un plancher en fibre de verre. Les coûts n'ont pas encore été estimés mais il faudrait démolir la piscine pour la reconstruire. »

« Ça coûterait le même prix de construire une nouvelle piscine » a soutenu pour sa part un technicien à l'emploi de la ville de Montréal qui a refusé de s'identifier.

M. Poitras croit que la dégradation du système de vérins hydrauliques qui soulèvent la lourde structure s'explique par l'utilisation du chlore pour purifier l'eau. Il doute qu'une réparation superficielle puisse solutionner le problème. « Aucun matériau ne résiste indéfiniment aux produits corrosifs comme le chlore. Actuellement, l'eau s'infiltré dans le système qui ne maintient pas sa pression. »

Mais après 13 ans d'utilisation, c'est un peu normal. »

La piscine, qui a été fermée pendant six semaines, a été rouverte au public hier grâce à une initiative commerciale de la compagnie Trévi. Le manufacturier de piscine hors-terre a fourni gratuitement trois bassins circulaires de 21 pieds de diamètres par 4 pieds de profondeur pour permettre aux enfants de se baigner sans danger. La piscine olympique est réservée aux nageurs expérimentés, le fond étant bloqué à deux mètres de profondeur.

M. Jean-Guy Rochon, assistant-gérant du centre, a exprimé sa satisfaction d'avoir adopté la « solution Trévi », en

soulignant que chacun y trouvait son compte.

Pour le gérant du centre Claude-Robillard, M. Marcel Caron, la proposition de la compagnie Trévi a permis de rouvrir le bassin olympique qui serait resté fermé jusqu'à la fin des travaux de réfection. « Cela nous permet rendre la piscine au public jusqu'à ce que nous recevions le rapport des experts, cet automne. Après, il faudra probablement fermer de nouveau pour faire les réparations. »

Le Centre Claude-Robillard a coûté une soixantaine de millions de dollars en 1976.

4 000 musulmans célèbrent la fête d'Aïd al Adha à Paul-Sauvé

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les enfants avaient revêtu leurs plus beaux atours, hier, pour célébrer la fête musulmane de Aïd al Adha, qui marque la fin du pèlerinage annuel à la Mecque.

Et pour entamer la journée en priant, près de 4 000 musulmans de Montréal se sont réunis au Centre Paul-Sauvé, vers 9 h 30 hier. Dans les neuf mosquées de Montréal, ils étaient cependant plus de 10 000 à célébrer, affirme un porte-parole de la Fondation musulmane.

Cette fête, aussi connue sous le nom de fête du sacrifice, commémore un épisode de la vie du patriarche Abraham, que l'on retrouve tout autant dans les écrits religieux judéo-chrétiens, qu'islamiques.

Dieu aurait demandé à Abraham, dans un songe, de sacrifier son fils Ismaël pour prouver sa foi. Mais une fois démontrée la volonté du patriarche d'accomplir ce geste, et sa foi étant ainsi confirmée, un agneau aurait été substitué au jeune Ismaël, pour le sacrifice.

Près de 4 000 fidèles se sont donc réunis hier pour prier au Centre Paul-Sauvé. Pieds nus, hommes et femmes se sont rassemblés, les hommes dans l'arène du centre, les femmes dans une salle adjacente. Lors des prières, les femmes doivent porter un voile couvrant leurs cheveux, et les hommes, un petit chapeau. Les prières se font à terre, en direction de la Mecque, sur des petits tapis individuels.

« Le reste de la journée se passe un peu comme chez vous à Noël. Les enfants reçoivent des présents, les adultes se retrouvent et mangent. Ils vont aussi de maison en maison », a expliqué Azra. La jeune femme d'origine indienne portait une soyeuse tenue traditionnelle.

Une fois les prières terminées, l'humeur était aux réjouissances et aux accolades. Les enfants en costumes traditionnels couraient partout et mangeaient des petites pâtisseries. On en vendait d'ailleurs dans le hall du centre, tout comme des petits tapis et des bijoux.

La fête de Aïd al Adha marque la fin du pèlerinage annuel à la Mecque. La date de ce pèlerinage est déterminée selon le calendrier lunaire. Ainsi, elle recule d'environ onze jours chaque année et n'est donc pas liée à une saison en particulier. Le pèlerinage à la Mecque, ville d'Arabie Saoudite, principal lieu sacré des musulmans, dure généralement un peu



Moain Hussain et sa petite-fille Farah étaient parmi les 4 000 fidèles qui se sont réunis au Centre Paul-Sauvé pour célébrer la fête du sacrifice.

PHOTOS PHILIPPE BOSSE, La Presse

plus de dix jours. Chaque musulman qui en a les moyens se doit d'y aller au moins une fois dans sa vie.

Hier, pour marquer la fête du sacrifice, de nombreux agneaux ont été égorgés selon le rite islamique, dans plusieurs abattoirs de la région montréalaise. « Cette méthode consiste à s'assurer que l'animal soit le plus rapidement

vidé de son sang en donnant deux coups de couteau à travers la gorge de la bête alors qu'elle est encore vivante », a expliqué Adam, un jeune musulman originaire de Tunisie.

Un autre, qui a préféré garder l'anonymat, a ajouté que cette façon de tuer l'animal s'apparentait à la méthode cachère qu'utilisent les juifs, et qu'elle permettait de

manger une viande plus saine, puisque le sang de l'animal contient souvent des impuretés.

Les coutumes entourant les célébrations qui durent toute la journée changent selon les pays d'origine des musulmans, mais il est courant que les bêtes ainsi sacrifiées soient partagées en trois parts, l'une étant destinée aux pauvres, a ajouté Adam.

L'adolescent poignardé dans le métro: un bon garçon

GILLES ST-JEAN

Jason Brown, âgé de 16 ans et mort mercredi soir des suites de plusieurs coups de couteau qu'il a reçus alors qu'il se trouvait sur un quai de la station de métro Charlevoix, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, était apparemment un garçon tranquille qui s'intéressait aux sports et qui ne cherchait pas les ennuis.

La Presse a parlé hier à un résident de Pointe-Saint-Charles qui dit connaître Jason Brown depuis deux ans et demi; lui aussi s'intéresse aux sports et connaît très bien la petite amie de la victime. L'homme dans la vingtaine a demandé l'anonymat.

Il a raconté que Jason Brown, domicilié rue Hurteau dans le quartier Ville-Émard, devait rentrer chez lui vers 22 h à la demande de sa mère, et qu'il lui obéissait. La famille de la victime a refusé de parler aux médias.

L'ami de Jason Brown affirme

qu'il ne faisait partie d'aucun gang mais qu'il fréquentait un groupe de copains avec qui il faisait du sport. D'après lui, l'adolescent était un excellent joueur de soccer. Il était plutôt petit (cinq pieds deux pouces) mais musclé.

Le jeune homme n'était pas connu de la police, a indiqué pour sa part le directeur du dis-

trict 24 de la police de la CUM, M. Jean-René Tremblay.

La police ignore si Jason Brown a été blessé au moment où il allait monter dans un train ou en descendant, peu avant 22 h.

Les enquêteurs de la section des homicides, les sergents-détectives Claude Lesieur et Guy Préfontaine,

Les armes blanches bannies dès le 1er août

Au lendemain du troisième meurtre de l'année dans ses installations, la Société de transport de la CUM a annoncé hier que son nouveau règlement interdisant le port d'une arme blanche sans raison valable dans ses immeubles et ses véhicules entrerait en vigueur le 1er août prochain.

Le conseil d'administration de la STCUM a adopté le 6 juillet le règlement qui interdit à quicon-

que « d'être en possession d'un couteau, d'une épée, d'une machette ou d'un autre objet similaire » sans excuse raisonnable.

Le contrevenant sera passible d'une amende maximale de \$500 à la première infraction; en cas de récidive dans les deux années suivant une première condamnation, l'amende minimale sera de \$200 et l'amende maximale de \$1000.

ne, semblent en tout cas avoir déterminé qu'il était seul quand il a rencontré ses agresseurs, qui pourraient être trois frères domiciliés dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Ces trois garçons, âgés de 16, 18 et 21 ans, auraient rencontré Jason Brown samedi soir dernier au cours d'une danse. Une bagarre aurait éclaté après que l'un d'entre eux eut insulté l'amie de Jason Brown, âgée de 15 ans et domiciliée dans Pointe-Saint-Charles. La jeune fille se trouvait apparemment à la campagne mercredi soir.

Jason Brown fréquentait l'école James-Lyng, une polyvalente anglophone située dans le quartier Saint-Henri, comme le plus jeune des trois frères en question.

Ce 53e meurtre de l'année sur l'île de Montréal est le troisième commis avec un couteau dans les installations ou les véhicules de la STCUM.

La police disposerait d'au moins deux témoins. L'enquête se poursuit.

Les usagers des ponts ne sont pas au bout de leurs peines

Les habitués des ponts devront souffrir encore un peu.

À compter de lundi prochain, la travée ouest du pont Victoria sera complètement fermée à la circulation.

Les automobilistes se dirigeant vers la Rive-Sud devront rouler à contresens sur la travée est, normalement utilisée pour traverser le fleuve en direction de Montréal. Durant l'heure de pointe matinale, soit de 6 h à 9 h, la circulation ne se fera qu'en direction de Montréal.

Pour toute la période durant laquelle la travée ouest demeurera fermée, soit jusqu'au 30 juillet, il sera interdit aux camions de traverser le pont, a fait savoir le ministère des Transports du Québec.

Le ministère annonce également la fermeture d'une deuxième voie sur le pont Mercier, le week-end prochain, ainsi que durant la nuit de mardi à vendredi. La circulation se fera alors sur les deux voies normalement utilisées vers Montréal, à raison d'une voie dans chaque direction.

Ces conditions prévaudront à compter de 16 h, samedi, jusqu'à 4 h, lundi, puis de 20 h à 5 h mardi et mercredi prochains, et de 22 h à 5 h jeudi et vendredi.

Les policiers de Laval se reprendront en septembre

JEAN-PAUL SOULIÉ

Les 420 policiers de Laval, dont le contrat de travail est échu depuis 1987, ont décidé de suspendre en partie leurs moyens de pression et de remettre à septembre toute nouvelle mesure similaire.

Rappelons que les policiers, depuis quelques semaines, colaient plus de contraventions lorsque la sécurité publique n'était pas menacée, et que, par ailleurs, ils ne se pressaient pas pour répondre aux appels mineurs.

Les négociations avec la ville de Laval ont été rompues mardi dernier. La décision des policiers a été prise mercredi, et hier, l'exécutif du syndicat, présidé par André Nadon, rencontrait le maire Vaillancourt dans l'après-midi. Dans un communiqué, ce dernier s'est dit heureux de voir les policiers devenir raisonnables.

Les policiers ont cependant décidé de porter des casquettes portant le message « sans contrat depuis 1987 », et ils attendent les prochaines élections municipales avec beaucoup d'intérêt. Les principaux sujets de mécontentement touchent le fond de pension, les horaires et le temps supplémentaire qui en découle, l'indexation des salaires ainsi que le traitement accordé aux 26 collègues féminines pour leurs congés de maternité, pratiquement inexistant à Laval.

Les policiers ont présenté la diminution de leurs moyens de pression comme une façon de ménager leurs munitions en vue de la lutte finale pour leur contrat de travail.

L'EXPO QUI COGNE!

Bell
Office national du film du Canada

CITÉS-CINÉS

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

PALAIS DE LA CIVILISATION

La Presse

NOTRE-DAME

Île-Sainte-Hélène

Quebecair condamnée pour bris de contrat

GERMAIN TARDIF

La Cour supérieure a condamné la société Quebecair à verser à une compagnie aérienne américaine, AeroThrust corp, la somme de \$1 151 511, avec intérêts, en guise de dommages pour bris de contrat.

En vertu d'une entente signée le 18 décembre 1986, Quebecair vendait à une autre firme américaine, World Jet-Aircraft Sales and Leasing, Inc., un appareil usagé Boeing 737-200C avec un moteur de rechange et des pièces d'équipement, le tout pour \$9 millions.

L'acheteur devait verser un premier montant de \$400 000 sur livraison du moteur de rechange, un deuxième de \$600 000 payable le 30 avril 1987 et le reste, soit \$8 millions, à la livraison de l'avion. Les deux premiers montants n'étaient pas remboursables advenant que la transaction ne soit pas complétée pour toute raison autre que la faute de Quebecair.

Par un acte de vente en garantie daté du 22 décembre 1986, World Jet céda tous ses droits et intérêts concernant le moteur de rechange à AeroThrust et donna instruction à Quebecair, qui reçut une télécopie de la nouvelle entente, de livrer ledit moteur à AeroThrust sur réception de la somme de \$400 000.

Le 31 décembre Quebecair reçut \$400 000 par câble, somme qui lui fut créditée le 5 janvier suivant.

Le 6 janvier, un camion d'AeroThrust s'amena aux installations de Quebecair, à l'aéroport de Mirabel pour prendre livraison du moteur, ce à quoi avait consenti l'ajoint au vice-président de la société québécoise, M. C. Caron. Alors que l'on chargeait le camion, le président de Quebecair, M. Michel Leblanc, ordonna que le moteur soit retourné au hangar, en alléguant que World Jet n'avait pas respecté l'entente, ce qui annulait celle-ci automatiquement.

AeroThrust intenta sa poursuite de \$1 million contre Quebecair le 16 février. Le 3 mars, Quebecair vendit le moteur à la compagnie Aviparts de Dallas, au Texas, au prix de \$500 000 et ne remboursa pas les \$400 000 versés par la demanderesse.

Selon Quebecair, la cession des droits de World Jet à la demanderesse n'était pas possible aux termes du contrat et la défenderesse n'avait aucune obligation envers elle. Quebecair soutenait, de plus, qu'elle n'a jamais obtenu la confirmation officielle et légale de cette cession de droits.

En rendant sa décision, le juge Derek Guthrie a souligné que le président Leblanc n'a jamais précisé aux représentants des deux compagnies américaines que M. Caron n'avait pas l'autorité nécessaire pour accepter les \$400 000 et ordonner la livraison du moteur.

De plus, en refusant de livrer le moteur, Quebecair s'est abstenue, sans justification, d'exécuter l'une de ses principales obligations prévues dans le contrat, ce qui la rend responsable des dommages qui font l'objet de la poursuite et qu'il a établis à \$837 850 US, soit \$1 151 511 en argent canadien.

Cindy New aidée par la Société des postes

MARTINE TURENNE

La Société canadienne des postes devient le premier organisme para-gouvernemental à appuyer concrètement l'un de ses employés qui se distingue dans une discipline sportive.

La société « subventionnera » Cindy New, 32 ans, employée des Postes depuis cinq ans et gagnante du dernier marathon de Montréal. La coureuse d'élite s'envolait hier après-midi pour Casablanca, au Maroc, afin de représenter le pays aux premiers jeux de la francophonie.

La société s'engage à commander Cindy New. Elle lui paie ses journées de congé lorsqu'elle doit se déplacer, lui assure une certaine souplesse dans ses horaires, rembourse ses frais de transport lorsqu'ils ne sont pas payés et lui fournit toute sa tenue vestimentaire sportive.

« Avec une employée comme Cindy, on peut se permettre ce genre d'initiative », souligne Gaston Huot, gestionnaire du service de technologie informatique à Montréal. Il est le patron direct de Mme New qui agit aux postes canadiennes comme analyste d'entreprise pour le même service. « C'est une employée modèle, elle n'a jamais manqué une journée de travail en cinq ans ».

Cindy New n'est pas une nouvelle venue dans les cercles marathoniens. Elle se classe parmi les cinq ou six meilleures coureuses de fond au Québec et elle a remporté le dernier Marathon de Montréal, catégorie « vite féminine ».



M. Roger Beaulieu, président de la Société du Vieux-Port, en compagnie de l'archéologue Pauline Desjardins. PHOTO PHILIPPE BOSSET, La Presse

Un voyage dans le passé de Montréal

AGNÈS GRUDA

À compter de mercredi prochain, une équipe d'archéologues entreprendra un voyage dans le passé sous le petit parc en forme de pointe de tarte situé à l'intersection des rues de la Commune et de Callière, dans le Vieux Montréal.

Le parc, avec ses quelques arbres et une statue de John Young, ancien commissaire du Port de Montréal, se trouve à l'extrémité de la Pointe-à-Callière, à l'endroit même où Sieur de Maisonneuve a débarqué à Ville-Marie, le 18 mai 1642.

Les fouilles se poursuivront jusqu'en octobre et coûteront \$300 000, a fait savoir hier M. Roger Beaulieu, président de la Société du Vieux-Port, qui finance les travaux.

La Société du Vieux-Port a décidé de procéder à ces fouilles avant que ne débute la construction de la future Place commémorative du 350^e anniversaire de Montréal, qui doit être aménagée à cet endroit.

Considérée comme le « berceau de Montréal », la Pointe-à-Callière est un des emplacements les plus « prometteurs » du point de vue archéologique, conclut une étude commandée par la Société du Vieux-Port.

Ainsi, le site où seront menées les fouilles accueille le premier cimetière de Montréal, quelques années après l'arrivée de Sieur de Maisonneuve.

Un siècle et demi plus tard, en 1799, les morts cèdent la place aux vivants, et le cimetière est remplacé par une première habitation : celle d'André Papineau.

L'extrémité de la Pointe-à-Callière sera par la suite occupée par un magasin, puis par un entrepôt de potasse. Vers 1860, on y construit l'édifice de la Royal Insurance, qui deviendra le bureau des Douanes en 1917 et succombera aux flammes dans les années 40.

La Pointe-à-Callière, sujette aux inondations, a dû être remblayée à plusieurs reprises, si bien que les fouilles amèneront les archéologues à creuser jusqu'à 20 pieds sous terre.

Selon l'une des archéologues responsables

du projet, Mme Pauline Desjardins, la Pointe-à-Callière pourrait aussi receler des vestiges « préhistoriques », tels que des poteries et des outils datant du XIII^e siècle.

On ignore pour le moment comment les vestiges retrouvés par les archéologues seront intégrés à la future Place commémorative. Celle-ci comprendra toutefois une « crypte archéologique », a assuré M. Beaulieu.

Parallèlement aux fouilles, la Société du Vieux-Port poursuivra dans les prochains mois le processus devant mener à l'adoption d'un plan d'aménagement pour l'ensemble du Vieux-Port.

Ainsi, c'est vers la mi-août que l'organisme doit fixer son choix sur l'équipe d'architectes responsable de l'aménagement du Vieux-Port. Cinq firmes québécoises et trois sociétés internationales sont dans la course.

D'autre part, la société doit adopter, la semaine prochaine, un « plan fonctionnel d'aménagement », soit un projet prévoyant où seront construits les principaux édifices et équipements du Vieux-Port.

Deux des six gitans détenus reprennent leur liberté

GERMAIN TARDIF

Les deux femmes du groupe de six gitans qui demeuraient en détention en attendant leur enquête sur cautionnement ont pu recouvrer leur liberté, hier après-midi, moyennant un dépôt de \$1000 chacune.

La Couronne a accédé à leur libération pour des raisons humanitaires, l'une d'elles étant la mère d'une fillette de cinq ans et l'autre, grand-mère de plusieurs petits-enfants.

Les quatre hommes, quant à eux, resteront derrière les barreaux jusqu'à ce qu'une décision soit prise lors de leur enquête sur cautionnement, lundi prochain.

Les six font partie d'un groupe de 15 gitans d'origine polonaise qui avaient comparu, mercredi, en Cour du Québec, pour répondre à des accusations de recel. Tous, sauf eux, avaient été remis en liberté moyennant un cautionnement de \$1000.

Les quinze prévenus avaient été arrêtés, mardi matin, lors de neuf perquisitions effectuées par la police de la CUM dans divers logements de l'est de la ville et au cours desquelles les policiers avaient saisi un lot impressionnant d'objets de valeur en quantité suffisante pour remplir un camion de cinq tonnes.

Parmi ces articles se trouvaient des montres, des bijoux en or, des appareils vidéo, des téléphones, des bélinos, des oeuvres d'art, des vêtements, etc.

Six autres membres du clan familial ont été arrêtés à la frontière américaine et sont détenues aux États-Unis.

L'enquête préliminaire de tous est prévue pour le 19 juillet.

C'EST FINAL!
L'AVENTURE ÉLECTRONIQUE EST TERMINÉE

ON FERME!

J.M. SAUCIER

ACHETEZ
AUJOURD'HUI
et commencez à payer dans

150
Jours*

VISA

MasterCard

AMEX

Chèques acceptés

FERME SES PORTES

7,200,000\$

HEURES
D'OUVERTURE:

lundi, mardi et mercredi; 10h00-18h00

jeudi et vendredi; 10h00-21h00 samedi; 9h00-17h00

D'INVENTAIRE À SORTIR

■ MODÈLES NEUFS ■ DÉMONSTRATEURS ■ FINS DE LIGNE

TOUT DOIT SORTIR! TOUTES VENTES FINALES!

■ Audio ■ Télévisions ■ Écrans Géant ■ Vidéos ■ Caméras ■ Micro-Ondes
■ Radios d'Auto ■ Téléphones Cellulaires ■ Radios Portatifs

• BIENVENUE AUX MARCHANDS ET GROSSISTES • TOUTES FORMES DE GARANTIES SERONT RESPECTÉES PAR
- En unité ou en lots (comptant seulement)

SERONT SUR ENTREPÔT MTL - CMAF, CKOI / ENTREPÔT ST-LÉONARD - C.JNS / MAG. BROSSARD - CIEL / MAG. POINTE-CLAIRE - C.JND

LES LIEUX:

MARCHÉ**
DE L'ÉLECTRONIQUE

MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL

10090, Saint-Laurent Tél.: 385-1000

• ENTREPÔT SAINT-LÉONARD

6860, Jean-Talon est

251-0600

• POINTE-CLAIRE

971, Saint-Jean nord

694-9180

• BROSSARD (entre Chl-Chl's et TOYS 'R' US)

6835, boul. Taschereau

445-6388

** Afin de rassurer tous les clients, les garanties seront honorées par tous les supermagasins Marché de l'Électronique à partir d'aujourd'hui

Réalisé par

MARCHÉ
DE L'ÉLECTRONIQUE

Hydro a encore recours au Conseil des services essentiels

FRANÇOIS BERGER

La société Hydro-Québec a fait appel hier au Conseil des services essentiels, pour une seconde fois en une semaine, afin d'obliger un groupe de ses employés à reprendre le travail.

Une cinquantaine de techniciens et d'employés de bureau d'Hydro à Baie Comeau refusent de travailler depuis le 3 juillet, dans le cadre des moyens de pression entrepris depuis deux mois par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupe les 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers d'Hydro-Québec.

Le Conseil devrait rendre une décision au cours des prochains jours. Il a déjà ordonné, mardi dernier, le retour au travail d'un autre groupe de 225 employés de métiers de la même région.

Dans sa demande d'intervention auprès du Conseil, Hydro allègue que le conflit qui se poursuit chez la cinquantaine d'employés est susceptible de porter préjudice au service de distribution d'électricité. Les employés concernés sont affectés au complexe hydro-électrique de la Manicouagan.

Déjà, le refus de travailler des employés de métiers de Baie-Comeau, qui sont rentrés au travail cette semaine après huit jours d'arrêt, a repoussé de plusieurs semaines la date prévue de mise en service d'une nouvelle centrale destinée à la fourniture d'électricité lors de la période de pointe de l'hiver prochain.

La nouvelle centrale «Manic-5 puissance additionnelle» devait initialement entrer en

opération à la mi-octobre. Mais les moyens de pression des employés, qui ont notamment refusé pendant un mois de faire du temps supplémentaire de travail, vont retarder l'échéancier.

La société d'État craint aussi la possibilité de certains travaux d'entretien ne sont pas réalisés.

Hydro risque de devoir recourir de plus en plus souvent aux pouvoirs d'ordonnance du Conseil des services essentiels au fur et à mesure que les syndicats vont intensifier leurs moyens de pression.

Des grèves perlées des employés membres du SCFP ont perturbé, pendant de courtes périodes, le service de la société à plusieurs reprises depuis deux mois. Les syndicats ont aussi bloqué durant quelques heures l'accès au siège social d'Hydro, boulevard René-Lévesque à Montréal, il y a quelques semaines.

Le syndicat de 14 000 membres, dont le contrat de travail est échu depuis le 18 décembre, refuse de discuter avec l'employeur parce que ce dernier demande des concessions à ses employés. Hydro veut créer des quarts de soir, et ses offres monétaires prévoient de faibles augmentations des salaires de zéro à trois p. cent par an pour les trois années d'une éventuelle convention collective de travail. Le SCFP réclame des hausses annuelles de 6 p. cent et la diminution du nombre d'heures de travail.

D'autre part, Hydro est parvenue cette semaine à un règlement avec ses 1 200 ingénieurs syndiqués, qui ont obtenu des augmentations annuelles des salaires de quatre p. cent.

Les travaux de drainage entrepris par la Ville depuis 1987 sont bien loin d'être terminés

FRANÇOIS FOREST

Deux ans jour pour jour après le déluge du 14 juillet 1987 qui a submergé les rues et voies rapides de Montréal, provoqué la mort de deux personnes, près de 16 000 réclamations de victimes sont toujours pendantes devant les tribunaux et le fameux égout collecteur Saint-Pierre, un ouvrage intermunicipal évalué à \$30 millions, reste toujours à construire dans le sud-ouest de Montréal.

Ce mardi de juillet, après cinq jours de canicule, les orages déversaient en l'espace de deux heures sur les rues et voies rapides de Montréal 108 millimètres de pluie inondant quelque 40 000 habitations, paralysant notamment les autoroutes 20 et 40, l'échangeur Turcot, les boulevards Descairie et Métropolitain. Des orages poussés par un front froid et des vents violents forcèrent l'interruption des vols à Dorval et provoquèrent la mise hors tension de 175 lignes d'Hydro-Québec privant ainsi 350 000 abonnés de courant sur le territoire de la CUM.

Le conseiller John Gardiner, membre du comité exécutif à l'Hôtel de Ville, évaluait à près de \$100 millions les dégâts causés par la tempête et demandait à Québec et Ottawa que Montréal soit désignée zone sinistrée.

Il aura fallu près de dix mois à 825 victimes pour toucher une indemnisation de \$2,5 millions du gouvernement du Québec. Dix mois au cours desquels, le ministre responsable de la protection civile du Québec, Gilles Rocheleau et le maire Jean Doré se sont lancés la balle: le ministre accusant le maire d'avoir dépensé \$4 millions en frais d'experts pour protéger Montréal contre d'éventuelles poursuites civiles; le maire Doré rappelant que le programme du ministre Rocheleau pour les sinistrés «était le plus chic, le plus radin du Canada.»

Deux ans plus tard, les Montréalais pourraient-ils revivre pareil déluge si les 12 pluviomètres de la ville et ses 56 bassins de drainage devaient par un accident exceptionnel de la nature recevoir comme en 1987 trois fois la moyenne normale de précipitations en une heure?

La réponse est affirmative parce que les travaux de drainage entrepris par la ville sont loin d'être



PHOTOTHEQUE, La Presse

Ce mardi de juillet 1987, après cinq jours de canicule...

terminés, même si l'administration municipale a consenti \$10 millions, sur une somme globale de \$40 millions, pour la réfection de travaux prioritaires. Ainsi, des travaux d'aménagement du distributeur Saint-Paul dans le sud-ouest et ceux du distributeur Rockfield qui draine les eaux pluviales dans le canal Lachine sont en voie d'achèvement.

À Rivières des Prairies, durement touchée en 1987, le conducteur Terrat a été retouché de sorte qu'il peut accepter un plus fort volume des eaux. Rue Roy sur le Plateau Mont-Royal, non loin du parc Lafontaine et dans le Vieux-Montréal, place d'Youville, où les canalisations datent de 150 ans, la ville tente d'augmenter la capacité d'absorption des conduites de drainage.

C'est cependant le bassin collecteur de la rivière Saint-Pierre qui risquerait de poser problèmes

si l'on devait revivre la même aventure. Ce bassin à Saint-Henri dessert tout le sud-ouest de Montréal et recoupe dans le bas de la montagne les eaux pluviales de Notre-Dame-de-Grâces, Westmount et Côte Saint-Luc en plus des eaux de Ville Saint-Pierre et Lachine.

Depuis des années, Saint-Henri est menacé par des inondations et le programme de correction du collecteur Saint-Pierre est toujours en plan en dépit d'études qui prévoient notamment, au coût de \$30 millions, la construction d'un émissaire vers le fleuve dans le secteur Lachine et de deux bassins de rétention d'eaux

pluviales à Lachine et Westmount.

La Cour

À l'heure actuelle, la Ville de Montréal fait toujours face à 500 poursuites, représentant 900 dossiers de réclamations pour des dommages globaux de \$33 millions. Les sinistrés dans ce cas-ci peuvent être aussi bien la CECM dont plusieurs écoles ont subi des dommages que des compagnies ou des commerçants qui ont vécu de façon catastrophique la crue des eaux. Toutes ces causes sont au stade préliminaires: elles n'ont pas encore été entendues.



SPÉCIAL JUILLET
MAQUILLAGE PERMANENT
COMPLÈT 599\$ EN CLINIQUE

L'inventrice L'innovatrice

Crémazie 383-5395

Prenez de l'avance et profitez de notre **SOLDE ANNUEL**



Inosaitalia

Jusqu'au 5 août 1989, jusqu'à **50%** de rabais sur toute notre marchandise.

5740, rue Jean-Talon est (angle boul. Lacordaire) 256-1121 Saint-Léonard

LIQUIDATION DE CHAUSSURES FLORSHEIM®

SOLDE: **69⁹⁰\$ à 99⁹⁰\$**

VALANT JUSQU'À 175.00\$

Les chaussures de qualité Florsheim sont maintenant offertes à prix d'aubaine... dans un vaste choix de modèles et de coloris! Dépêchez-vous, le choix sera plus grand.

MAGASINS DE CHAUSSURES FLORSHEIM



L'été Roots

SOLDE

3 JOURS SEULEMENT
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

TOUTS LES SACS
(SAUF CUIR NOIR)

50% DE RABAIS

BLOUSON DE BASEBALL

ADULTE - 165.00
JUNIOR - 125.00
ENFANT - 95.00

JUSQU'À ÉCOULEMENT DE STOCK
TOUTES LES VENTES SONT FINALES

loto-quebec **Résultats**

Tirage du 89-07-12 Prochain tirage: 89-07-15

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 831 756,50\$
5/6 +	11 62 908,80\$
5/6	310 1 707,00\$
4/6	16 870 60,30\$
3/6	290 308 10,00\$

1 8 15 25 31 41

VENTES TOTALES: 15 497 000,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

No complémentaire: 47

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les spécialistes du Macintosh... **DU JAMAIS VU**

Super-spéciaux d'été en magasin!



Macintosh SE 2999,00\$!!!

Jusqu'à épuisement des stocks

MICRO BOUTIQUE

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

Un savoir-faire au service de votre productivité!

Montréal 512 est, rue Beaubien tél.: 270-4477

Sherbrooke 2433 ouest, rue King tél.: 819 564-4644

Concessionnaire autorisé

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

EN BREF

SURVEILLANTS RECHERCHÉS

■ Même si l'été est déjà quelque peu avancé, le Service des loisirs de la ville de Montréal est encore à la recherche de surveillants-sauveteurs pour ses piscines. Pour pouvoir passer le reste de la saison au bord de l'eau tout en gagnant des sous, il faut avoir terminé son secondaire V, et détenir une médaille ou une croix de bronze, ou une compétence de sauveteur national. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Mme Christiane Goulet, au 872-2138.

DES FAUX BILLETS DE \$50 À QUÉBEC

■ La Gendarmerie royale du Canada désire aviser la population, et plus particulièrement les commerçants, que des faux billets de \$50 canadiens circulent en grand nombre dans la région de Québec. Ces billets contrefaits ont été produits à l'aide d'une photocopieuse au laser permettant une reproduction en couleur assez fidèle à l'original. Même si la reproduction a l'air tout à fait authentique, ces billets sont lisses et semblent « cirés ». Pour le moment, la GRC a identifié deux numéros de série sur ces billets, soit EHK 2981001 et EHL 8560552, mais les enquêteurs croient que des billets portant d'autres numéros ont été copiés.

DIX ANS POUR TENTATIVE DE MEURTRE ET VOL

■ Alain Michaud, un récidiviste âgé de 32 ans et en liberté illégale du Centre fédéral de formation de Laval depuis février dernier, s'est reconnu coupable de tentative de meurtre et de vol qualifié, le 29 juin dernier devant le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec, qui l'a condamné à dix ans de pénitencier. Michaud devra faire cette nouvelle peine consécutivement à une sentence qu'il purgeait, quand il a échappé à l'attention de ses gardiens en février lors d'une sortie. Il s'est reconnu coupable d'avoir tiré un coup de feu sur un commerçant de Laval dans le magasin duquel il participait à un hold-up, durant son escapade. Michaud a été arrêté quelque temps plus tard à la suite d'un autre hold-up, dans une pharmacie de Rosemont.

AGRESSION À L'ARCADE: UNE ARRESTATION

■ Un suspect comparaitra aujourd'hui en Cour du Québec, relativement à une agression suivie d'un coup de feu survenu tôt mercredi dans un hôtel du centre-ville contre un touriste américain. La police de la CUM n'a divulgué aucun détail concernant le suspect. Le touriste américain d'origine iranienne avait été atteint d'un coup de feu à la tête, vers 5h mercredi. Peu avant, un homme portant cagoule avait cogné à plusieurs portes du dixième étage de l'hôtel Arcade, situé boulevard René-Lévesque.

L'HOPITAL SANTA CABRINI POURSUIVI

■ Le 11 février dernier, Mme Micheline Laval est décédée à l'hôpital Santa Cabrini, après avoir suffoqué dans le masque à oxygène qui recouvrait son visage. Ses enfants, Vanda et Nereo Lorenzi, ont intenté hier en Cour supérieure une poursuite de \$153 165 contre le docteur Giuseppe Mazza et l'hôpital Santa Cabrini. Mme Laval avait été admise à Santa Cabrini vers 11h 15 pour y recevoir des médicaments qui devaient être administrés par voie intraveineuse. Elle était à demi consciente. Elle a été placée sous les soins du docteur Mazza. À 11h 40, on a donné de l'oxygène à Mme Laval. Pour une raison indéterminée, peut-on lire dans la poursuite, l'alimentation d'oxygène a été interrompue et Mme Laval a suffoqué dans le masque. Son décès a été confirmé vers 12h 35. Les deux héritiers tiennent le médecin et l'hôpital conjointement responsables, notamment pour ne pas s'être assurés que l'oxygène était administré correctement.

LOGEMENTS RECHERCHÉS

■ Avis aux propriétaires d'immeubles locatifs: l'Office municipal d'habitation est à la recherche de 450 logements pouvant être loués à des familles à faibles revenus, dans le cadre du programme de supplément au loyer. Ce programme permet à des ménages de se loger à un coût ne dépassant pas 25 p. cent de leurs revenus. Le reste du coût du loyer est assumé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, et par la ville de Montréal. Le programme en est à sa troisième année.



PHOTO PHILIPPE BOSSÉ, La Presse

Quand Zilon s'adonne au graffiti commercial

CLAUDE-S. FORTIN

artistique à Montréal, c'est Zilon.

■ Après avoir utilisé les murs et les ruelles de la ville comme galerie d'art, l'artiste montréalais Zilon s'adonne au graffiti commercial. Hier midi, dans un parking de la rue Crescent, Zilon «graffitait» en direct deux panneaux publicitaires commandés par le distributeur de boissons gazeuses, New York Seltzer.

Baladeur sur les oreilles, cannettes de peinture à la main, photo d'un modèle à l'oeil et juché sur une plateforme, l'artiste a peint le premier panneau-reclame en un peu plus de deux heures. Dès le début de son travail, on a pu remarquer le style qui rappelle inévitablement les dessins publics à la Cocteau que Zilon a jadis fait exploser sur les murs de la ville. Jadis, parce qu'à 32 ans, Zilon ne graffitise presque plus, bien qu'il avoue toujours se promener avec son crayon-feutre.

Pour les organisateurs de la campagne de promotion, le choix de Zilon s'imposait de lui-même. New York est nécessairement associé au graffiti. Et celui qui excelle dans ce mode d'expression

Le graffististe ne craint pas de sombrer dans le commercial avec cette commande inusitée. Il compare ce contrat à celui d'un cinéaste qui réalise des publicités télévisées.

Par ailleurs, l'artiste explore grandement le peu d'ouverture des galeries d'art québécoises. «Les gens ne sont pas aventureux à Montréal», précise Zilon.

Le graffiti est un art éphémère, soutient-il. Pour cette raison, il détruira les deux oeuvres aussitôt après la campagne de publicité, vers la mi-septembre.

Les deux panneaux mesurent 3,5 par 5 mètres. Ils seront érigés à l'angle des rues Sherbrooke et Bleury, et des rues Saint-Antoine et de la Montagne, à compter du 17 juillet.

En février, les oeuvres de Zilon seront l'objet de deux importantes expositions: la première, à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal et la seconde, dans une galerie d'art de Vancouver.

Immigration Canada menace de déporter un Hindou à l'appartenance religieuse douteuse

BRUNO BISSON

■ Un revendicateur de statut de réfugié originaire du Bangladesh et de religion Hindoue, minoritaire dans ce pays d'Asie, est menacé de déportation par les autorités de l'immigration canadienne qui ne reconnaissent pas son appartenance religieuse.

M. Dhiren Bishwas, 22 ans, est arrivé au Canada en février 1989 après avoir fui les persécutions exercées contre la minorité religieuse à laquelle il appartient. Au Bangladesh, où l'Islam est la reli-

gion d'État, 92 p. cent de la population est de religion musulmane.

M. Bishwas prétend être recherché dans son pays et affirme qu'il a voyagé sous un faux nom parce qu'il ne pouvait obtenir de passeport sous son identité véritable, au Bangladesh. Au moment de son arrivée au Canada, il a donc demandé un statut de réfugié politique sous le nom de Dhiren Bishwas même si son passeport était délivré au nom de Kudrat Bari, un nom musulman.

Il a également présenté comme preuve de sa véritable identité deux documents qu'il dit authen-

tiques, soit un certificat de naissance et un certificat de scolarité prouvant que son vrai nom est Dhiren Bishwas.

La Commission de détermination du statut de réfugié a toutefois contesté la validité de ces documents et refuse de croire que M. Bishwas est hindou, et non musulman. À l'appui de sa décision, Immigration Canada précise que depuis son arrivée à Montréal, M. Bishwas vivait chez des musulmans originaires du Bangladesh.

Un ordre de déportation a donc été émis, mercredi, et le revendicateur pourrait être forcé de quitter le Canada dès samedi ou dimanche.

son avocat, Me William Sloan, a toutefois l'intention de demander aujourd'hui une réouverture de l'enquête, prétextant que la Commission n'a pas de raison de douter de l'appartenance religieuse de son client.

Me Sloan a également invoqué hier la possibilité d'une requête en Cour d'appel pour éviter la déportation de M. Bishwas. Dans l'intervalle, ce dernier est détenu à l'Hôtel Maritime de Montréal.

RECTIFICATIF

C'est à la suite d'une erreur technique commise à *La Presse* que notre annonce pleine page a paru dans l'édition du journal d'hier.

L'annonce qui devait être publiée est celle qui se trouve ci-contre.

Toute nos excuses à notre aimable clientèle.



Centre Rockland
341-7810
En dehors de Montréal
appelez sans frais
1-800-363-3832



LINEN CHEST
Boutique & Magasin à rayons

Le choix qui s'impose

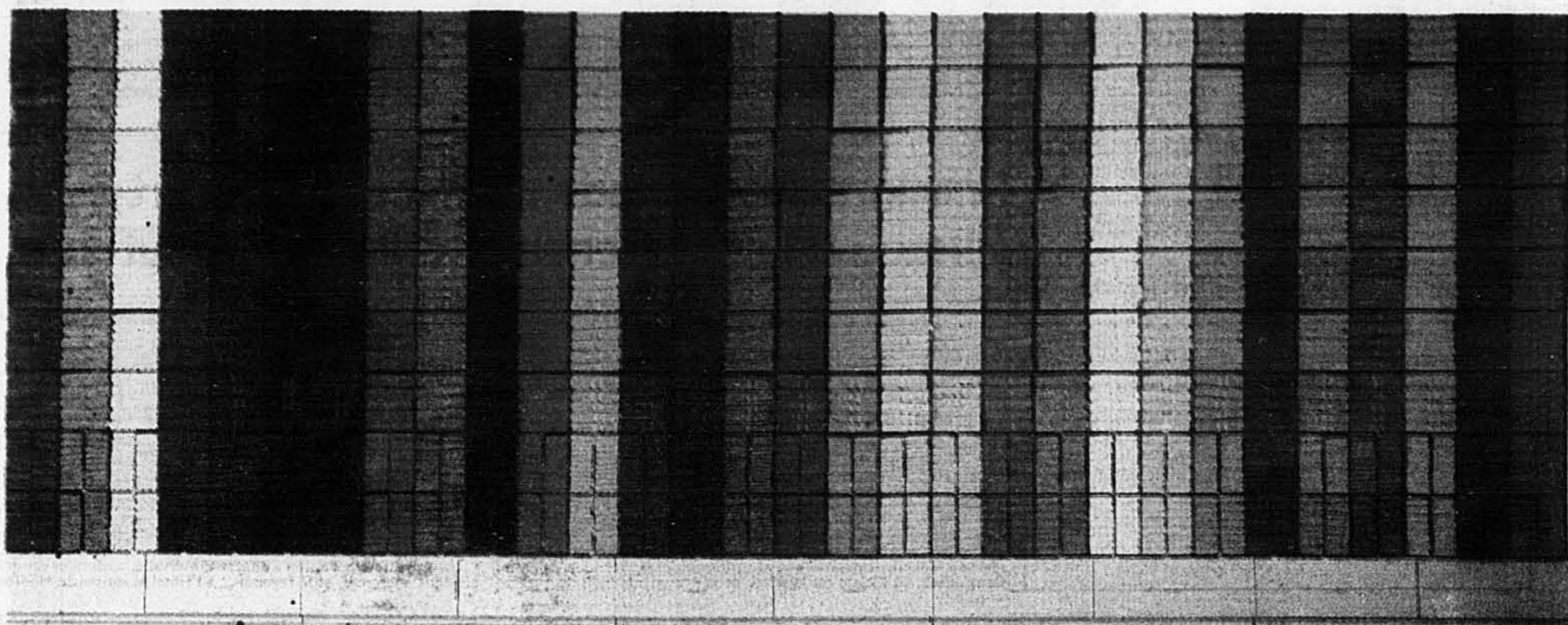
APPELEZ LE
CONSEILLER
PROFESSIONNEL EN
DÉCOR DE VOTRE
RÉGION.



SERVICE D'ACHATS
À DOMICILE
GRATUIT
341-7810

vente de blanc

Jusqu'à 50% DE RÉDUCTION!



ÉCONOMISEZ jusqu'à 50% sur les plus nouveaux coloris **Feldcrest**

Serviettes Royal Velvet **Feldcrest** (La plus belle qualité disponible)

	Prix courant	SOLDE
Bain.....	35,00\$	23 ⁹⁵ \$
Mains.....	27,00	18 ⁹⁵
Débarbouillette.....	11,00	7 ⁷⁰
Drap de bain.....	64,00	43 ⁹⁵
Descente de bain.....	46,00	31 ⁹⁵

Serviettes Lustre de **Feldcrest**

	Prix courant	SOLDE
Bain.....	29,00\$	19 ⁹⁵ \$
Mains.....	20,00	13 ⁹⁵
Débarbouillette.....	9,00	6 ³⁰
Serviette d'invité.....	9,00	6 ³⁰

Tous les produits **Feldcrest** incluant draps, couvertures et dotilletés pour lits simple, double, grand (Queen) et très grand (King) sont offerts à prix réduits durant notre grande vente de blanc. Jusqu'à 50% de réduction.

LINEN CHEST possède en stock toute la gamme des coloris et toutes les grandeurs pour salle de bains, chambre et toutes les pièces de la maison.

LINEN CHEST a toujours offert les articles de la meilleure qualité aux prix les plus bas. Nous vous le garantissons par écrit!

Venez en juger par vous-même durant notre vente de blanc. Vous ne serez pas déçu!

Carpettes Royal Velvet «Classic» de **Feldcrest**

La meilleure qualité de carpettes disponible

	Prix courant	SOLDE
Oblongue, 24 x 36".....	46,00\$	31 ⁹⁵ \$
Oblongue, 27 x 48".....	70,00\$	48 ⁹⁵ \$
Couvre abattant, grandeur universelle.....	22,00\$	14 ⁹⁵ \$
Moquette mur à mur, 5 x 6".....	143,00\$	99 ⁹⁵ \$
Tapis contour.....	45,00\$	31 ⁹⁵ \$
Housse de réservoir.....	45,00\$	31 ⁹⁵ \$

Carpettes Royal Velvet «Velour» de **Feldcrest**

	Prix courant	SOLDE
Oblongue, 24 x 36".....	50,00\$	34 ⁹⁵ \$
Oblongue, 27 x 48".....	75,00\$	52 ⁹⁵ \$
Couvre abattant, grandeur universelle.....	23,00\$	15 ⁹⁵ \$
Tapis contour.....	49,00\$	33 ⁹⁵ \$
Housse de réservoir.....	53,00\$	36 ⁹⁵ \$



Centre Rockland
341-7810
En dehors de Montréal
appelez sans frais
1-800-363-3832



LINEN CHEST
Boutique & Magasin à rayons

Le choix qui s'impose

APPELEZ LE
CONSEILLER
PROFESSIONNEL EN
DÉCOR DE VOTRE
RÉGION.



SERVICE D'ACHATS
A DOMICILE
GRATUIT
341-7810

Formation d'un monopole dans les messageries de presse

Benjamin et Dynamiques fusionnent pour former la plus grande maison de distribution en Amérique

RUDY LE COURS

Un monopole est né. Messageries de presse Benjamin et Groupe Quebecor ont conclu une entente de principe par laquelle la première fusionne avec les Messageries Dynamiques, une division de la se-

conde. La nouvelle entité qui n'a pas encore de raison sociale sera détenue à 62,5 p. cent par Groupe Quebecor et dirigée par M. Paul Benjamin, le grand patron des Messageries du même nom. Il relèvera du premier vice-président de Groupe Quebecor, M. André Gourd.

Ce projet de fusion dont les termes financiers n'ont pas été dévoilés suscite déjà certaines inquiétudes parmi les éditeurs indépendants qui avaient jusqu'ici un certain pouvoir de négociation auprès des deux messageries.

On les comprend: la transaction donne naissance à la plus importante maison de distribution de publications en langues française et anglaise d'Amérique du Nord avec 16 000 points de vente à alimenter de près de 4 000 titres à travers le Québec et une partie de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

En fait, chacune des unités constituantes du nouveau géant était déjà respectivement première et deuxième sur le continent, Benjamin étant légèrement plus grande que Dynamiques qui progressait par contre plus rapidement. Les deux comptent environ 300 employés chacune.

Comme ailleurs

Mais, selon M. Pierre-Karl Péladéau, vice-président, opérations, de Groupe Quebecor, l'industrie québécoise de la distribution des publications faisait exception à la règle du marché: «Ailleurs au Canada et aux États-Unis, il existe déjà des monopoles régionaux.»

Quant à M. Benjamin dont l'entreprise n'est pas inscrite à la cote de la Bourse de Montréal et qui n'a donc aucun compte à rendre au public, il s'est refusé à tout commentaire. Chose certaine, il apporte à Quebecor une grande expertise en matière de distribution. Son entreprise a été fondée en 1917 et est dirigée par la troisième génération de Benjamin. Elle assure depuis des décennies la distribution des magazines américains.

Pour M. Claude Beauchamp, président des Publications Trans-Continental, une filiale du Grou-



PHOTO RÊMI LEMÉE, La Presse

16 000 points de vente pour la nouvelle messagerie: est-ce trop?

pe GTC, la fusion projetée «change un peu» les règles du marché. «Je ne prête d'intention à personne mais on se pose des questions. On ne sait pas comment ça va fonctionner.»

Une de ces questions, c'est la taille. Quatre mille titres à distribuer, est-ce trop? Publications GTC fait jusqu'ici affaire avec les deux messageries. «On s'arrange pour tirer le meilleur parti des deux distributeurs», indique M. Beauchamp qui se promet bien d'observer attentivement la situation au cours des prochaines semaines.

Efficace et équitable?

De son côté, le président de Éditions Télémedia, M. Jacques Lina, souhaite que le nouveau mode de distribution au Québec soit à la fois «efficace et équitable».

«On peut se poser des questions sur ce qui va arriver avec des revues concurrentes aux nôtres qui appartiennent au distributeur», note-t-il. Ainsi, Télémedia compte lancer à l'automne une édition québécoise de la revue Elle qui deviendra un concurrent direct de Clin d'Œil de Quebecor.

Autre source de tensions: après dix ans d'entente de distribution avec Dynamiques, Télémedia décidait au bout d'intenses négociations de signer l'an dernier un contrat de trois ans avec Benjamin. Qu'advient-il maintenant?

Selon M. Lina, qui dit tirer ses sources d'une étude des chiffres de la maison ABC, Télémedia détiendrait 36 p. cent du marché des magazines publiés au Québec; Quebecor 25 p. cent; McLean Hunter 11 p. cent et le

reste des indépendants 28 p. cent. D'où, selon lui, l'importance que le distributeur se montre équitable. Bref, il ne désire pas une guerre de présents.

Il écarte toutefois la création d'un nouveau service de distribution. Il ne songe pas non plus saisir le Bureau fédéral de la politique de concurrence qui, hier, ne savait rien de l'affaire au moment où La Presse l'a joint par téléphone.

Enfin pour le magazine Croc, la transaction aura sans doute du bon. Après avoir fait affaire longtemps avec Benjamin, il décidait il y a deux ans de se faire distribuer par Dynamiques ce qui lui vaut depuis une querelle judiciaire avec la première. Du bon, certes, mais comment?, s'interroge son rédacteur en chef, M. Pierre Huet.

La FPJQ craint pour l'accès du public aux périodiques

CAROLINE MONTPETIT

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) craint que la fusion des entreprises de distribution de presse Benjamin et Dynamiques ne réduise l'accès du public aux hebdomadaires, magazines et revues sur le marché.

La création du monopole des Messageries Dynamiques, qui appartient à Quebecor, donne en effet un pouvoir énorme de choix des titres à cette compagnie, qui publie elle-même des dizaines d'hebdomadaires et de revues francophones au Québec.

«Dans le monde des affaires, on connaît la valeur de la concurrence, pour maintenir des prix et une qualité de service respectables», explique Réal Barnabé, le président de la FPJQ. Les petites publications vont avoir énormément de difficultés à survivre au sein de ce monopole de distribution.

Le problème de la concentration des entreprises de presse est tellement préoccupant que la FPJQ en a fait le thème du pro-

chain numéro du 30, le mensuel que publie l'organisme.

M. Barnabé y explique entre autres ses inquiétudes quant à la concentration des entreprises de presse en général.

«Nous suggérons même la création d'une commission parlementaire permanente, qui se pencherait exclusivement sur ce problème», explique-t-il. Nous proposons que le gouvernement puisse imposer un gel de trente jours des transactions entre les entreprises de presse. Durant cette période, le gouvernement pourrait évaluer l'impact de cette transaction et décider s'il l'endosse ou non», ajoute-t-il.

M. Barnabé estime que la création d'une loi sur les monopoles serait nécessaire pour éviter ce genre de situation.

De son côté, le président du Conseil de presse du Québec, M. Marc Thibault, a l'intention de se pencher sur la question au cours des prochains jours.

«Si cette transaction leur donne réellement un monopole sur la distribution, c'est effectivement dangereux, admet-il. Cela peut limiter l'accès du public aux journaux.»

Les firmes québécoises de comptabilité vont bientôt connaître un grand chambardement

PHILIPPE DUBUISSON

Le profil de l'industrie québécoise de la vérification se trouve profondément modifié à la suite du regroupement des cabinets comptables à l'échelle internationale.

Le classement des cabinets comptables au Québec est en effet à la veille d'être chambardé. Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP), qui occupe le premier rang avec plus de 1 400 employés et une facturation de \$ 90 millions, sera bientôt détrôné par le regroupement en marche de Samson Bélair et Charette, Fortier, Hawney/Touche Ross, qui occupent respectivement le deuxième et le sixième échelon du classement québécois.

Ce regroupement découle de la fusion des deux géants américains auxquels ils sont affiliés, soit Deloitte Haskins & Sells et Touche Ross International. La nouvelle entité québécoise, Samson Bélair et Deloitte & Touche, emploiera 1 900 personnes et réalisera un chiffre d'affaires de \$ 120 millions, eclipsant RCMP.

D'autres fusions sont aussi à prévoir. Caron Bélanger Clarkson Gordon, cinquième au Québec et affilié de Arthur Young, négocie un rapprochement avec Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney, huitième au Québec et affilié de Ernst & Whinney.

En outre, Arthur Andersen, 13e au Québec, négocie avec Price Waterhouse qui occupe le neuvième échelon du classement québécois.

La fin des cabinets à contrôle québécois?

Selon le président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, M. Marc Paradis, cette tendance au regroupement est dictée par le phénomène de l'internationalisation des marchés. Les cabinets formant le Big 8 veulent

être présents sur tous les marchés pour mieux desservir leurs plus importants clients, eux-mêmes devenus des multinationales aux multiples ramifications.

Toujours est-il que les principaux cabinets comptables au Québec seront désormais des associés de firmes étrangères. Certes, RCMP, le Groupe Mallette et Maheu Noisoux, trois cabinets à contrôle québécois qui occupent respectivement le premier, troisième et quatrième rang au Québec, demeureront des firmes importantes. Mais elles auront toutes les trois reculé de plusieurs rangs.

On peut se demander si elles auront le loisir de demeurer indépendantes ou si les forces du marché les pousseront elles aussi à s'affilier à des regroupements internationaux. Assistera-t-on à la fin des cabinets à contrôle québécois?

«Il est clair que les cabinets comptables doivent suivre le courant de l'internationalisation des marchés. Mais il est possible de le faire en s'associant à des firmes étrangères sur le plan professionnel sans procéder à une intégration financière», répond M. Claude Bégin, vice-président exécutif chez RCMP.

La stratégie de RCMP est de s'associer à des entreprises étrangères de taille comparable afin de construire un réseau international tout en demeurant à contrôle québécois. M. Bégin admet que RCMP aura à faire face à la concurrence de géants dont la facturation est de l'ordre de \$ 4 milliards. «Nous ne pourrions allouer autant de ressources financières au développement de nouveaux produits. Mais par le biais d'ententes commerciales, il est possible de relever le défi de la concurrence.»

Néanmoins, M. Bégin confirme que plusieurs rencontres ont été tenues entre RCMP et Coopers & Lybrand. Il ajoute que des négociations n'ont pas été entamées, comme le veut la rumeur qui circule dans le milieu.

Ce regroupement donnerait lieu à un beau cas de conflit d'intérêt, RCMP étant le vérificateur de Proviso alors que Coopers & Lybrand fait de même pour Steinberg.

Développer un créneau

Le président du Groupe Mallette, M. Jean Lacouture, estime lui aussi qu'il est possible pour un cabinet québécois de relever le défi que soulève la formation de blocs économiques. Pour cela, dit-il, il faut faire sa niche.

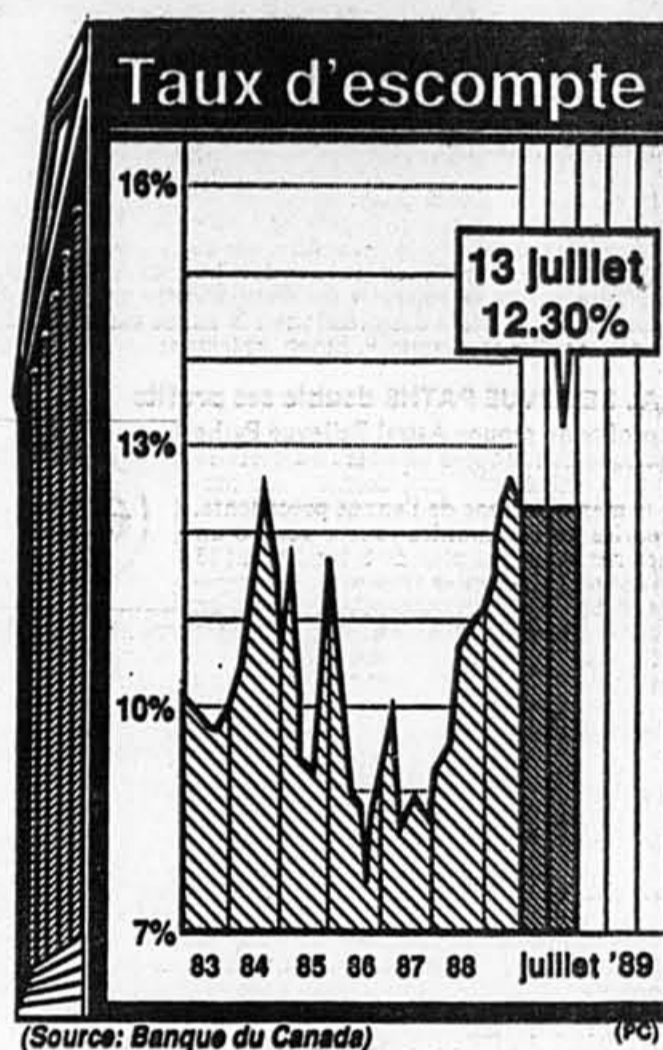
«Devant l'internationalisation des marchés, ou bien l'entreprise s'intègre à un réseau international, ou bien elle développe ses propres créneaux à l'étrangers.»

Groupe Mallette a opté pour la seconde voie en créant en 1988 la corporation financière Mallette, une entreprise spécialisée en achat et vente d'entreprises. Un bureau a été ouvert à Paris et quatre ou cinq autres le seront dans un avenir rapproché. En outre, Mallette International, qui propose le transfert de technologies, a vu le jour plutôt cette année.

Aujourd'hui, la moitié de son chiffre d'affaires locales provient de ses activités de consultant en informatique, en achat et vente d'entreprise et en transferts de technologie.

M. Lacouture estime par ailleurs que les firmes locales qui demeureront indépendantes tireront profits des fusions en cours «qui provoqueront certains désordres au sein des cabinets en cause». Des situations de conflits d'intérêts à la suite de fusions inciteront aussi plusieurs clients à changer de vérificateurs, dit-il.

Enfin, les regroupements nous promettent toute une soupe à l'alphabet, surtout si, par exemple, Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney convoie avec Caron Bélanger Clarkson Gordon.



Les taux hypothécaires baissent mais pas le taux d'escompte

PHILIPPE DUBUISSON

Par temps de canicule, les propriétaires ont reçu une bouffée d'air frais, hier, lorsque trois des principales banques au pays ont annoncé un relâchement de leurs taux hypothécaires à long terme.

Le mouvement a été amorcé par la Banque Royale, la première banque canadienne selon la taille de l'actif. Celle-ci a annoncé en matinée une réduction d'un quart de point de ses taux hypothécaires sur quatre et cinq ans, à 11,75 p. cent. Les banques CIBC et Toronto-Dominion l'ont imité dans son geste en début de soirée.

Ce taux ne fait que s'aligner sur ceux affichés depuis deux semaines déjà par les sociétés de fiducies pour des termes comparables. On prévoit que les autres banques emboîteront le pas dès aujourd'hui.

Les taux pour les hypothèques d'un an (fermée), deux ans et trois ans demeurent pour le moment inchangés à 12,75 p. cent, 12,50 p. cent et 12,25 p. cent respectivement.

Taux d'escompte inchangé

La Banque du Canada a toutefois pour sa part refusé, hier, d'étancher la soif des consommateurs qui espèrent voir les autres taux d'intérêt amorcer un mouvement à la baisse.

La banque centrale en a décidé ainsi, alors que son taux d'escompte est resté inchangé à 12,50 p. cent, hier, malgré une forte baisse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Selon un économiste d'une maison de placement, la Banque du Canada refuse d'entendre les pressions à la baisse qu'exercent les marchés financiers canadiens et américains depuis quelque temps sur les taux d'intérêt. La banque centrale, a-t-il souligné, a montré hors de tout doute qu'elle entend suivre sa propre ligne de conduite.

Mais les spécialistes estiment que c'est seulement une question de temps avant que les taux d'intérêt au Canada ne suivent le mouvement de baisse amorcé aux États-Unis. Certaines banques américaines ont réduit leur taux privilégié, lundi, d'un demi-point à 10,5 p. cent. Il s'agit du deuxième recul en cinq semaines.

La Banque du Canada craint toujours les pressions inflationnistes. Le repli du taux de chômage, qui a atteint en juin son niveau le plus depuis huit ans à 7,3 p. cent, témoigne que l'économie continue de tourner rondement.

Les autorités monétaires canadiennes examineront soigneusement deux importants indicateurs économiques qui doivent être publiés aujourd'hui: le taux d'inflation en juin et la balance commerciale des marchandises du mois de mai.

Au Canada le taux privilégié, que les banques réservent à leurs clients les plus solvables, est de 13,5 p. cent depuis le 22 mars, soit de trois points supérieurs aux taux pratiqués aux États-Unis.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1939,29 (+4,05) (+0,21%)	3842,44 (+5,00) (+0,13%)	2538,22 (+5,69) (+0,22%)	377,00 (-1,70) (-0,45%)	\$ - 21 / 100 \$0,8384

Econo-flashes

Hausse de l'indicateur avancé de la CIBC

■ L'indicateur avancé de la CIBC (la Banque de Commerce) a augmenté de 0,14 p. cent en avril dernier, après une hausse de 0,20 p. cent en mars. Selon la banque, ces deux augmentations consécutives, malgré la faiblesse des ventes de voitures et de maisons en raison des taux d'intérêt élevés, suggèrent que l'économie canadienne devrait continuer sa croissance à l'automne. La banque souligne cependant que la croissance continue de l'inflation au cours des cinq derniers mois, ajoutée à l'impact de la hausse de la taxe de vente fédérale, fera pression à la hausse sur les prix jusqu'à la fin de l'année.



Le GROUPE COOPÉRANT va de l'avant avec son OPA

■ Le conseil d'administration du Groupe Coopérants a approuvé la circulaire de l'offre publique d'achat à \$2,75 comptant l'action ordinaire, pour les 27,15 millions d'actions ordinaires en circulation de la Financière Entraide-Coopérants. L'offre vise également la totalité des actions ordinaires pouvant résulter de l'échange d'environ 361 000 actions privilégiées de catégorie B de la Financière. L'offre sera postée dans les prochains jours et demeurera en vigueur jusqu'au 18 août, à moins qu'elle ne soit prolongée.

MOLSON commercialise la bière Kirin au Québec

■ Les Brasseries Molson ont conclu un accord avec la Brasserie Kirin, du Japon, pour la commercialisation de ses deux marques Kirin et Kirin Dry, brassées en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Les deux bières seront mises en marché par Les Boissons Santa Fe, une filiale de Molson. Les brasseries de Montréal et de Vancouver brassaient déjà la Kirin destinée au marché des États-Unis, depuis 1988. Les deux marques seront sur le marché québécois la semaine prochaine et en Ontario, la semaine suivante.



Baisse du prix du pétrole à Londres

■ Les cours du Brent, pétrole de référence de la mer du Nord, enregistraient un recul sensible sur le marché physique hier matin, tombant à \$17,15 US le baril pour livraison en août, contre \$17,55 US à la clôture de la veille. Les cours du Brent pour livraison en août avaient évolué à l'intérieur d'une étroite fourchette, entre \$17,40 US et \$17,60 US, depuis la fin de la semaine dernière, les prix du brut étant soutenus sur le marché mondial par le niveau élevé de la demande, notamment en Extrême-Orient, bien que l'OPEP dépasse son quota de production global de 18,5 millions de barils/jour d'au moins 1,5 million de barils/jour. Un autre facteur récent de consolidation des cours, la menace de conflits sociaux en Grande-Bretagne ou dans le secteur norvégien de la mer du Nord, tend cependant à s'atténuer, ce qui explique le décrochage constaté depuis mardi matin.

La baisse de prix du méthanol pèse sur CELANESE

■ La réduction marquée des prix du méthanol survenue au cours du deuxième trimestre a fait légèrement baisser le bénéfice net de Celanese. La société montréalaise a réalisé des profits de \$12,1 millions, soit 87 cents par action ordinaire, sur des ventes nettes de \$100,8 millions. Au deuxième trimestre de l'exercice précédent, le bénéfice net avait été de \$12,5 millions, soit 90 cents par action ordinaire, sur des ventes nettes de \$104,4 millions. «Les résultats de la société pour le reste de l'année continueront de se ressentir du recul du prix des produits chimiques et du maintien des pressions à la baisse sur le prix du méthanol», de dire M. Gérard P. Elden, président.



ASTRAL BELLEVUE PATHE double ses profits

■ Les profits du groupe Astral Bellevue Pathe ont pratiquement doublé au cours du premier trimestre terminé le 31 mai dernier, par rapport à la même période de l'année précédente. L'entreprise de communications a généré un bénéfice net d'un peu plus de \$1 million (13 cents l'action) au dernier trimestre, à comparer avec \$566 000 (huit cents l'action) un an plus tôt. À cela s'ajoute au autre million provenant de crédits d'impôts. La compagnie attribue en partie l'amélioration de ses résultats aux nouveaux services offerts par sa filiale Astral Bellevue Communications.



L'OPA sur DUNKIN' DONUTS: délais prolongés

■ L'opération publique d'achat (OPA) menée sur Dunkin' Donuts a été prolongée au 27 juillet, peu d'actionnaires ayant tendu leurs actions à ce jour. Knightsbridge Capital, un consortium canadien formé par Unicorp Canada et Cara Operations, offre \$43 US pour chacune des actions de la chaîne de restaurants. L'OPA devait prendre fin à minuit hier soir. Entre temps, le conseil d'administration de Dunkin' recommande toujours aux actionnaires de refuser l'offre qualifiée de «conditionnelle, illusoire et inadéquate».

RESSOURCES AUDREY s'entend avec MINNOVA

■ Ressources Audrey a conclu une entente de principe avec Minnova au sujet de la propriété Mobrur, située près de Rouyn-Noranda, site de la Mine Mobrur, un producteur de cuivre, de zinc, d'or et d'argent. L'entente permet à Minnova de convertir son intérêt indivis non-contributoire de 30 p. cent dans la propriété et les infrastructures de Mobrur en un intérêt indivis contributoire de 50 p. cent dans le nouveau et important gîte connu sous le nom de lentille 1100, ainsi que dans toute nouvelle découverte à être effectuée sur la propriété Mobrur. L'entente est sujette à l'approbation des administrateurs des deux compagnies.

FONDS RT retarde ses rachats d'actions

■ Fonds RT a obtenu l'autorisation de la Commission des valeurs mobilières du Québec de retarder les paiements sur les rachats de ses actions de fonds mutuel du premier juillet 1989 au 11 août 1989, au plus tard. Ce délai dans les paiements a été accordé afin de permettre aux vérificateurs du Fonds RT d'effectuer la vérification des quatre fonds précédents et d'obtenir une valeur liquidative vérifiée pour chacun d'entre eux en date du 22 juin 1989. Fonds RT assure ses actionnaires qu'il fait son possible pour obtenir des valeurs liquidatives vérifiées le plus rapidement possible. Le Fonds a l'intention de vendre des actions de fonds mutuel au Québec seulement, voulant consolider ses assises au Québec avant de s'étendre à d'autres provinces canadiennes.

COCA-COLA hausse ses ventes de cinq p. cent

■ Coca-Cola, premier fabricant américain de boissons gazeuses, a annoncé hier une progression de 14 p. cent de son bénéfice net au deuxième trimestre ainsi qu'une hausse de cinq p. cent de son chiffre d'affaires trimestriel. Le bénéfice net atteint \$345,5 millions US. De son côté, le chiffre d'affaires trimestriel s'élève à \$2,43 milliards US, a indiqué Coca-Cola dans un communiqué. «Nos investissements dans des sociétés conjointes d'emboîtement et dans le marketing continuent à se traduire par des gains substantiels sur le plan des ventes mondiales, des parts de marché et des bénéfices», a souligné le président du groupe, M. Roberto Goizueta.



Expression n'est plus en vente en kiosques

■ La société Télémedia met fin à la distribution séparée du magazine Expression. Le bi-mensuel sera plutôt encarté dans le magazine Canadian Living du même groupe. Télémedia explique que son bi-mensuel fait face à une dure compétition en kiosque mais que les revenus publicitaires sont bons.



Exploiter une entreprise à Montréal

■ Le Bureau de Commerce de Montréal (BCM) vient de lancer Exploiter une entreprise à Montréal, une nouvelle version du livre d'initiation aux affaires montréalaises, dont l'origine remonte à 1956. On y fait part des règlements, des pratiques gouvernementales, des noms et des numéros de téléphone. «Il arrive souvent que ceux qui veulent se lancer en affaires à Montréal ne savent pas où commencer», raconte M. Alex Harper, vice-président du BCM. Ce nouveau livre tente donc de fournir des réponses pratiques; aux questions qui sont le plus souvent posées».

Voyageur négocie la vente du tiers de son réseau

... mais nie être en pourparlers avec des acheteurs américains

RICHARD DUPAUL

■ Voyageur discute actuellement

avec des acheteurs québécois qui seraient intéressés à acquérir le tiers de son réseau de lignes au Québec, a affirmé hier le porte-

parole de la compagnie, M. Sylvain Langis.

Il a toutefois nié les rumeurs voulant qu'un acheteur

«américain» discute présentement avec la direction de la compagnie pour l'achat des Entreprises Voyageur, qui est détenue par le Groupe CSL (propriétaire de Canada Steamship Lines).

«Je ne suis pas au courant de discussions avec des acheteurs américains. Il y a constamment des rumeurs sur notre compte. Mais, à ce que je sache, la compagnie n'est pas à vendre», a déclaré M. Langis.

Voyageur est plutôt intéressée à se départir du tiers de son réseau au Québec, qui rejoint environ 300 points et qui couvrent près des trois quarts des voies routières dans la province. «Des pourparlers en ce sens sont en cours avec des acheteurs québécois. Ceux-ci durent déjà depuis un certain moment, mais je ne peux prédire s'ils vont aboutir», a dit le responsable.

Aucune des lignes de Voyageur au Québec ne serait intouchable, y compris celle de Québec-Montréal. «Tout dépend du prix», a dit M. Langis.

Les Entreprises Voyageur ont un chiffre d'affaires d'environ \$50 millions par an; sa filiale québécoise, Voyageur Inc., transporte 2,3 millions de passagers pas an, contre 2 millions annuellement pour Colonial Voyageur, la filiale ontarienne.



Aucune ligne n'est exclue de la vente... c'est une question de prix.

Vidéotron vise une clientèle de 300 000 abonnés en Angleterre pour sa première année d'exercice

Selon Canadian Dow Jones

■ M. André Chagnon, président du conseil et chef de la direction du Groupe Vidéotron, s'est donné pour objectif d'obtenir la clientèle de 300 000 abonnés au cours de la première année complète d'exploitation de sa nouvelle filiale de câblodistribution au Royaume-Uni.

En entrevue, M. Chagnon a

précisé qu'il souhaitait obtenir 30 p. cent du marché. Un objectif ambitieux, le taux de pénétration actuel du câble au Royaume-Uni étant présentement d'environ 14 ou 15 p. cent, selon M. Chagnon.

Si les autorités réglementaires donnent leur accord, Vidéotron aura bientôt des franchises pour offrir les services du câble en régions à près d'un million de foyers.

Le premier abonné de Vidéo-

tron au Royaume-Uni devrait être branché cet automne à Southampton où Vidéotron construit un premier réseau. Selon M. Chagnon, la construction de tout le système dans les territoires que Vidéotron a, ou recherche, s'étendra sur quatre ou cinq ans.

M. Chagnon précise que son entreprise, le deuxième câblodistributeur en importance au Canada, a choisi de concentrer au Royaume-Uni ses efforts d'expansion en Europe, en raison principalement «de la réglementation minimale pour l'octroi des permis d'exploitation de câble», à comparer avec le Canada ou la France.

Tel qu'annoncé précédemment, Vidéotron a échangé sa participation minoritaire dans la filiale de câblodistribution de la Compagnie Générale des Eaux, contre le bloc de 45 p. cent que détenait la société française dans Southampton et une «compagnie de téléphone nord-américaine» prendrait une participation de 15 p. cent. M. Chagnon, qui refuse d'identifier ces parte-

naires potentiels, précise que les transactions devraient être complétées d'ici septembre.

M. Chagnon explique que le désir d'obtenir le contrôle majoritaire de l'entreprise de câble de Southampton avait été «un facteur» dans la décision d'échanger les actions avec la Générale des Eaux. Mais, ajoute-t-il, l'attrait du marché britannique du câble et son environnement dérèglementé ont été plus importants.

«Nous sommes devenus peut-être un peu plus confiants dans les perspectives de la câblodistribution en Angleterre qu'en France», poursuit M. Chagnon soulignant que la Compagnie Générale des Eaux «préfère concentrer ses efforts en France».

Selon les études de marché de Vidéotron, son nouveau système de télévision interactive et de services Vidéoav, aiderait à pénétrer le marché britannique. «En conséquence, nous cherchons à obtenir le plus grand nombre de franchises territoriales possible, des autorités britanniques, de sorte à rejoindre un million de foyers, peut-être plus», de dire M. Chagnon.

«À Londres, les autorisations sont presque toutes confirmées (pour les territoires) avec 500 000 foyers et nous appliquons pour un nouveau territoire avec 100 000 foyers. Dans la région de Southampton, où nous avons un bassin de 100 000 foyers, nous demandons la permission pour l'étendre à 300 000 foyers additionnels».

Le Fonds FTQ pourrait doubler sa participation dans Tembec

CAMILLE BEAULIEU de la Presse Canadienne

■ L'échec du projet d'intégration Tembec-Normick Perron à la suite de l'intervention de la compagnie MacLaren ne sonne pas le glas des projets de la papetière témiscamienne dans ce domaine.

«Au contraire, affirme M. Bertrand Jovin, vice-président adjoint (investissement) du Fonds de solidarité de la FTQ, actionnaire minoritaire (6 p. cent) de Tembec, nous serions même intéressés à augmenter notre participation dans Tembec pour faciliter une éventuelle intégration».

Cette volonté, a expliqué monsieur Jovin, signifie que le Fonds pourrait porter de \$6,2 millions à un maximum de \$12,5 millions ses investissements dans Tembec, pour appuyer un projet intéres-

sant d'intégration avec d'autres entreprises du secteur forestier.

\$12,5 millions représentent la limite maximale légale à laquelle est contrainte le Fonds qui ne peut investir plus de 5 p. cent de son actif net dans une même entreprise.

Monsieur Jovin a d'autre part indiqué que des contacts se poursuivent pour confirmer l'intérêt du Fonds dans ces projets. «Je suis au courant, en tant qu'administrateur du Fonds, des projets d'intégration actuellement à l'étude chez Tembec.» On pourrait selon lui, assister à des développements significatifs au cours des deux prochains mois.

Monsieur Jovin s'est montré quelque peu amer à l'endroit de la compagnie MacLaren qui a tardé près de 60 jours à faire connaître son intérêt dans Normick Perron. «Évidemment, ce qui était bon pour Tembec l'était aussi pour MacLaren».



La première chose qu'un animal voit chez une personne malade, c'est la personne.

Les animaux n'ont pas de préjugés. Grâce à la zoothérapie, ils aident chaque jour de nombreux patients à retrouver la force de travailler à leur guérison. Renseignez-vous: demandez notre brochure gratuite. Parlez-en à votre thérapeute.

L'Institut canadien de zoothérapie inc. 4507A, Côte des Neiges Montréal (Québec) H3V 1E7 (514) 340-1296

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A TIERE 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334
ESCOMPTE Meilleure offre. Répense 24h. R. Landry 288-9222
HYPOTHÈQUES (1re, 2e, balance de vente). Notaire Rivest 389-3484
IRE - 2E HYPOTHÈQUE Résidentiel, Commercial, Industriel PLACEMENTS SEVILLE INC. 472-5452 382-8812
1RE 2E HYPOTHÈQUE ABAISSEZ VOS PAIEMENTS Mauvaise Crédit Bancaire Accepté ACHAT / BALANCE DE VENTE MULTI FINANCE INC. 388-8841

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

EXCELLENTE PROPOSITION Si vous avez de l'expérience de la vente et un capital de 25 000 \$, voici l'occasion rêvée de posséder une entreprise établie depuis plusieurs années, offrant un service exclusif et apprécié du milieu des hommes d'affaires. 279-6877 demmander M. Richard. Après 18h, 812-2217
INVESTISSEURS reuils. Projet 100% québécois, technologie de pointe, rapid, élevé, garantie offerts. 722-8622
PROJET d'agrandissement, centre culturel déjà établi depuis 5 ans, investissement de groupe \$3.000 et plus, rendement 19,5%, remboursement immédiat au trimestre, terme 3 ans avec remboursement capital. Int.: 878-4636.
PROJET exceptionnel, vente par réseau à votre compte jusqu'à 65% de profit. Critères: 25 ans et +, automobile. Int. 464-1925 10h/14h.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

INVESTISSEUR ou acheteur pour restaurant situé sur Sherbrooke est. Contactez Mike 255-8859

715 SERVICES FINANCIERS

ARGENT pour redressement d'entreprises. Capital de risque, fonds de roulement. 335-7790
ARGENT pour pré-faillite et gros problèmes. P.M.E. 335-7780
AUCUN prêt de banque refusé, rapide, 722-7944
AVONS solutions pour difficultés financières. 722-8622

CAPITAL DE RISQUE

Prêts commerciaux, 1ère, 2ème hyp. commerciales. Financement de récréables et cheques postés. M. Duguay 878-5995.
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTO - 342-1356

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACCÉDEZ à votre indépendance financière. Routes de distribution exclusives concernant l'hygiène et la santé publique. Financement disponible. Pour informations contactez: Mme. Trudel 514-526-4448, Québec M. Pettit 418-623-0468.
ACHAT et vente. Ameublement de bureau, équipement. Faillite. Balance de production. Fonds de commerce. Gros et détail. 849-7184
ACHETONS BREVETS ET INVENTIONS Marketing, etc. 722-7944
AGENCE DE DISTRIBUTION territoire protégé, possibilité 100 000\$ et plus par an. 418-654-1889
ASSOCIÉS actifs, (travailleurs ou semi-travailleurs) libres de voyager à travers le monde, domaine touristique et géographique, possibilité 1/4 de million et plus annuellement, capital minimum requis 50,000\$, garanti. 514-597-9129

RESTAURANT VIEUX-MONTRÉAL

Très bien situé, chiffre d'affaires 450,000\$. Appeler B. Des-coteaux 393-9914.

ST-DENIS centralisé, restaurant à louer. M.M. David, 849-1958.
TRÈS grand salon de coiffure, ultra-moderne, à vendre avec possibilité de financement, situé sur la rue-sud. Mme Gauthier 687-4743 Lavat: 444-4210.

UN RESEAU EN PLEINE CROISSANCE. UNE FORMULE GAGNANTE. UNE OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE A DECOUVRIR.

QUEBEC-SNACK 388-4000

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ demandé pour rénovation résidentielle et commerciale. Capital requis: \$25 000. 643-1110.
INVESTISSEURS sérieux, projet exclusif international. 514-351-2879

La SAQ a réalisé des ventes de \$1,041 milliard, en hausse de 3,3 p. cent

■ Dans son rapport annuel, la Société des alcools du Québec annonce des ventes pour l'exercice de \$1 milliard 41 millions, soit 3,3 p. cent de plus que l'an dernier.

Ces ventes ont permis de verser \$657 millions en taxes aux deux niveaux de gouvernement, soit \$475 millions à Québec et \$182 millions à Ottawa.

Un bénéfice net de \$381,3 millions a été réalisé, en hausse de 3,0 p. cent sur l'exercice précédent.

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 0,2 p. cent à \$172,9 millions. En volume, les ventes atteignent 105,1 millions de litres, une croissance de 2,6 p. cent sur l'an dernier.

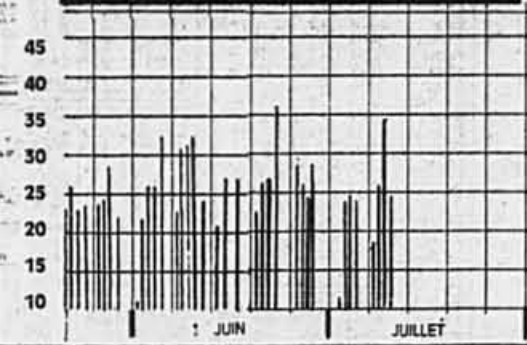
La SAQ note que cette performance a été obtenue essentiellement grâce à la réalisation d'un important programme de rationalisation des opérations commerciales et des frais d'exploitation de l'entreprise.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 24 947 000



INDICES DE TORONTO

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLES ET GAZ, INDUSTRIELLES.

SOUS INDICES DE TORONTO

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes AURIÈRES, PAPIÈRES, CONSTRUCTION, IMMOBILIER, TRANSPORT, PIPELINES, etc.

INDICE STE 35

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes HAUT FERMETURE, BAS, VOLUME.

A/B

Table of stock prices for various companies under the A/B section, including Alcan, Amco, and others.

C/D

Table of stock prices for various companies under the C/D section, including CAE, CIBC, and others.

E/F

Table of stock prices for various companies under the E/F section, including Enbridge, EPCOR, and others.

G/H

Table of stock prices for various companies under the G/H section, including GATCO, GATCO, and others.

I/J

Table of stock prices for various companies under the I/J section, including ICI, ICI, and others.

K/L

Table of stock prices for various companies under the K/L section, including KAL, KAL, and others.

M/N

Table of stock prices for various companies under the M/N section, including MIRA, MIRA, and others.

O/P

Table of stock prices for various companies under the O/P section, including OMAHA, OMAHA, and others.

VANCOUVER

VOLUME: 13 000 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE: 708,74 +2,59

Table of stock prices for various companies in Vancouver under the A/B section.

Table of stock prices for various companies in Vancouver under the C/D section.

Table of stock prices for various companies in Vancouver under the E/F section.

Table of stock prices for various companies in Vancouver under the G/H section.

Table of stock prices for various companies in Vancouver under the I/J section.

VANCOUVER

Table of Vancouver stock market data including various stock prices and market indices.

DENREES AGRICOLES

Text detailing agricultural products and their prices, including wheat, corn, and various oils.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

FRUITS/LÉGUMES

Text detailing prices for various fruits and vegetables, including apples, oranges, and leafy greens.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

LES DEVISSES

Text detailing exchange rates for various international currencies.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

FONDS MUTUELS

Text detailing mutual fund performance and investment options.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

MARCHÉ DES OPTIONS

(Chicago)

Table of Chicago options market data for various commodities.

LES GRAINS

Text detailing grain market prices and trends.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

LES METAUX

Text detailing metal market prices and trends.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Text detailing offers and demands for various securities in Toronto.

OPIONS SUR L'OR

Table of gold options data for Canada, Europe, and Australia.

MINES ET PETROLES

(OFFRE ET DEMANDE A TORONTO)

Text regarding mining and petroleum offers and demands in Toronto.

TORONTO (PC)

Table of Toronto stock market data for the PC (Commodity Channel) section.



AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de UN DOLLAR ET TRENTE DEUX CENTS (1,32\$) l'action sur les actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulé de 5 1/4%, Série A, en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 15 août 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1 août 1989.

Par ordre du Conseil d'administration

WILLIAM D. HART
Vice-Président, Directeur
général du Service juridique
et Secrétaire

Montréal, le 7 juillet 1989.

Un contrat d'Hydro avec le Vermont se heurte à des écueils inattendus

Presse Canadienne

Le contrat de vente d'énergie entre Hydro-Québec et les services publics du Vermont se heurte à un écueil et à d'éventuels délais à cause de nouvelles conditions posées par une agence gouvernementale représentant les contribuables de cet État.

Ce contrat, qui porte sur la vente de 450 mégawatts d'électricité, pourrait valoir \$ 7,6 milliards sur une période de 20 ans débutant en 1990.

Le Public Service Department a demandé à l'organisme chargé de

la réglementation d'écarter une requête pour l'approbation du contrat avec 24 entreprises de services publics du Vermont, à moins que celles-ci ne soumettent la preuve qu'il s'agit de la meilleure entente possible.

Selon Jim Volz, procureur du Public Service Department, les entreprises de services publics n'ont pas réussi à démontrer que le contrat avec Hydro-Québec constitue une solution supérieure au recours à des sources alternatives d'énergie et à des méthodes d'économie d'énergie.

Le Public Service Board, l'organisme de réglementation du Ver-

mont, tient des audiences aujourd'hui.

Un porte-parole d'Hydro-Québec a soutenu que le contrat n'est pas menacé et a minimisé l'importance de cette audience en disant qu'elle faisait partie du processus normal de décision aux États-Unis.

La Société Canadian Tire, Limitée



Gerald S. Kishner

Dean G. Groussman, président et chef de l'exploitation de la Société Canadian Tire Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Gerald S. Kishner aux postes de vice-président directeur, finances et administration et de directeur des services financiers. M. Kishner a occupé auparavant un certain nombre de positions supérieures dans les domaines des finances et de l'exploitation, et, plus récemment a été vice-président exécutif et directeur des services financiers d'une importante compagnie de loisirs canadienne.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE UNION COMMERCIALE DU CANADA



M.E.G. Bunting

K.J. Goll

F.J. Crowley

H.A. Levy

Monsieur Jean-Guy Sirois, Président et chef des opérations de la Compagnie d'Assurance-Vie Union Commerciale du Canada, est heureux d'annoncer la nomination des personnes suivantes à la tête de la compagnie:

Myles E.G. Bunting, F.L.M.I., Vice-Président principal et secrétaire.

Kenneth J. Goll, B. Math., F.S.A., F.C.I.A., Vice-Président, Finance.

Frank J. Crowley, F.I.L.C., Vice-Président, Marketing.

Helen A. Levy, B.A., F.L.M.I., A.L.H.C., Vice-Présidente, Administration.

Ces nominations, qui rationalisent les structures administratives et opérationnelles, sont effectuées dans le cadre d'une planification de croissance et de développement de la compagnie au niveau national, grâce à son réseau d'agents et de courtiers indépendants.

La Compagnie d'Assurance-Vie Union Commerciale du Canada est une des sociétés membres du Groupe Commercial Union, l'un des plus importants assureurs-vie et I.A.R.D. au Canada et à travers le monde.

Recherchez ce signe de qualité.



De nombreux restaurants affichent déjà leur qualité.

Voici une liste partielle des restaurants qui servent du beurre avec les toasts et sandwiches.

RESTAURANT AU VIEUX DULUTH

351, rue Duluth est Montréal 56 A, Place Greber Gatineau

1670, boul. St-Martin ouest Chomedey, Laval 12856, Sherbrooke est Pointe-aux-Trembles

1608, avenue Lincoln Montréal 365, rue Normand St-Jean-sur-Richelieu

805, boul. Taschereau Greenfield Park 825, rue St-Laurent Place Longueuil, Longueuil

3610, boul. St-Jean Dollard-des-Ormeaux 1777, chemin Gascon Lachenaie, Terrebonne

5100, Sherbrooke est Montréal 349, boul. Harwood Carrefour Dorion, Dorion

844, rue Principale Granby 220, Labelle Rosemère

5505, boul. Des Forges Trois-Rivières 3260, rue Cusson St-Hyacinthe

Soyez parmi les restaurants de qualité.

Laissez savoir à vos clients que votre restaurant sert ce qu'il y a de meilleur: du beurre sur vos toasts et sandwiches. Affichez le symbole de votre qualité vous aussi. Appelez le Bureau laitier du Canada au (514) 284-1092 (frais virés acceptés) et annoncez chez vous, à vos clients, que vous servez du beurre. Ils viendront plus nombreux.

Mettez-y du Beurre!



Bureau laitier du Canada

EN GRANDE VEDETTE... LE POPSICLE DE 10¢!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PopSicle 10¢
Sauf saveur de chocolat: 12¢

mini sip 10¢
250 ml - Saveurs assorties (variées) - Additionné de vitamine C

maxi freeze 10¢
110 ml - Saveurs assorties (variées) - Pasteurisé

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 52¢ sur tout achat d'un sac de lait de 4 litres!

SAC DE 4 LITRES	PLUPART DES CONCURRENTS	PERRETTE	ÉCONOMISEZ
HOMO	3,92\$	3,40\$	52¢
2%	3,72\$	3,20\$	52¢

perrette

NOTRE LAIT EST VRAIMENT FAMEUEUEUX!

